

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 069-216902569-20230629-V_DEL_230629_4-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



vaulx en velin

MÉTROPOLE DE LYON

sommaire

Edito de Madame la Maire

Les événements marquants de l'année 2021

Chemin des Barques **p.5**

Ouverture de l'Atelier Léonard de Vinci - Médiathèque Maison de Quartier **p.6**

Budget participatif **p.8**

1. Une ville requalifiée et durable **p.9**

- Direction du Développement Urbain
- Mission Patrimoine
- Direction du Grand projet de ville
- Direction de la transition écologique et du cadre de vie
- Direction des grands projets
- Démarche d'attractivité territoriale
- Focus : Le plan de préservation du patrimoine

2. Une ville d'avenir et de réussite **p.21**

- Direction de la petite enfance
- Direction de l'éducation
- Direction Jeunesse et vie étudiante
- Service économie-emploi
- Focus : Evaluation et actualisation du Projet éducatif territorial

3. Une ville intelligente et solidaire **p.27**

- Direction habitants et citoyenneté
- Mission Santé
- Direction action sociale, CCAS
- Focus : Le développement de relation habitants et usagers

4. Une ville dynamique, engagée et unie **p.33**

- Direction vie sportive, associative et événementielle
- Direction de la culture
- Mission Plan de lutte
- Mission relations internationales, jumelages, solidarités
- Focus : Activ'été 2022
- Focus : Plan de lutte et mémoire

5. Une ville citoyenne et apaisée **p.47**

- Direction Prévention, sûreté, sécurité urbaine
- Service démocratie locale et participation citoyenne
- Focus : La mise en place des bataillons de la prévention
- Focus : A Vaulx Cross

6. L'adaptation des processus supports de l'action municipale.....**p.52**

- Direction des finances et de la commande publique
- DANSI
- Affaires juridiques et administration générale
- Direction de la communication
- Direction des ressources humaines
- Direction du Patrimoine bâti
- Service des moyens techniques
- Mission conseil et accompagnement
- Focus : plan d'efficacité énergétique

édito

Chères Vaudaises, Chers Vaudais,

Ce rapport d'activités 2022 et le compte administratif vous présentent le panorama complet de l'action et de la gestion municipale durant une année très particulière à plus d'un titre, nous le verrons.

Mais comment ne pas évoquer d'abord le terrible incendie qui s'est produit dans les tout derniers jours de 2022, le 16 décembre, chemin des Barques ? Cette tragédie et ses dix victimes resteront à jamais dans l'Histoire de notre ville et dans la mémoire des Vaudais.

Ce drame, ses douleurs indicibles, les deuils, et aussi les interventions des services de l'Etat, de la Métropole et de la Ville, l'immense solidarité de nos concitoyens auront marqué notre ville. Pour autant, malgré le malheur survenu, il nous faut aborder, dans ce document, les avancées et les importantes réalisations de l'année 2022.

Souvenons-nous, 2022 fait suite à deux années très profondément impactées par le Covid avec les confinements, contraintes, empêchements, ralentissements et reports. Deux années (2020 et 2021) pendant lesquelles, je le rappelle, la puissance publique s'est adaptée à un contexte pandémique inconnu, a répondu aux impératifs nombreux, a agi au mieux pour la protection des citoyens. Nous avons maintenu la présence de nos services municipaux ; ils ont agi auprès de la population, ont accompagné les associations et poursuivi, engagé ou finalisé des opérations urbaines importantes.

Mais la sortie de cette période, va rapidement connaître des difficultés de toute autre nature. L'invasion de l'Ukraine par la Russie va provoquer une flambée des prix de l'énergie et d'un grand nombre de produits provoquant une forte inflation.

Nous avons dû mettre en œuvre un plan d'efficacité énergétique et faire des choix difficiles mais indispensables pour poursuivre une politique responsable et efficace sans recourir, comme l'ont fait d'autres villes, à l'augmentation de la part communale de l'impôt, ni à l'augmentation des tarifs de services comme la restauration scolaire ou ceux destinés aux retraités.

Il faut retenir pour 2022 l'achèvement, la poursuite ou le démarrage de nombreux travaux, des réalisations majeures et une implication importante des services municipaux dans tous les domaines.

Entre autres : des chantiers de rénovation des logements et des bâtiments (Chénier, Tase, Sauveteurs – Cervelières, Mas, ...) ; la poursuite de la végétalisation de la ville ; l'ouverture d'une Maison médicale pluriprofessionnelle ; la mise en place du Budget participatif avec appel à projets et vote ; l'inauguration de la Médiathèque et de l'école Katherine Johnson ; le lancement de la construction de l'école Odette Cartailhac, d'un Ehpad ; la reprise de la réhabilitation de la piscine Jean Gelet ; la création d'un Pôle social pour améliorer la prise en charge des bénéficiaires ; le démarrage de la vidéoverbalisation et étude pour réaliser la deuxième extension de la vidéoprotection ; le travail sur l'autisme et l'inclusion ; l'ouverture du LIDL ; la présentation du projet de transformation du Mas, etc. En parallèle des réalisations les plus visibles, il y a eu aussi tout le travail quotidien de nos agents dans l'accueil des usagers et la réponse à leurs demandes, à leurs attentes, à leurs besoins ; dans les interventions de maintenance, de nettoyage, d'embellissement ; dans les études diverses ; dans les travaux de modernisation et de transition écologique.

Bien entendu, la présence et l'action des élus, de la Direction générale, des différentes directions de services, des agents de la collectivité, des nombreux Vaudais investis dans les instances de démocratie participative ou le mouvement associatif, ont permis ce dynamisme, ce développement, ces améliorations. Je tiens à saluer l'implication de chacun.

Mon propos ne peut être exhaustif et je vous invite à rentrer dans le détail de l'action municipale en 2022.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Hélène GEOFFROY

Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon



2022 en photos



Ouverture de l'Atelier Léonard de Vinci Médiathèque Maison de Quartier

Données clés :

Date début et date de fin du projet :
2015-2022

Budget global du projet :

Travaux : 19 M€



Un équipement majeur pour Vaulx-en-Velin et au-delà

Contexte, enjeux, objectifs

Lancé lors du premier plan de mandat (2014-2020), l'Atelier Léonard de Vinci - Médiathèque maison de quartier, a ouvert ses portes le 8 février avant d'être inaugurée le 2 juillet 2022. Concentrant des fonctions de médiathèque, de pôle culturel et de centre social, cet équipement, de par sa situation, est aussi le premier acte de la transformation du Mas du Tau-reau. C'est un outil au service des Vaudaises et des Vaudais pour répondre au besoin et à la demande de culture et de savoir, accompagner les parcours éducatifs des plus jeunes et contribuer au développement social des habitantes et des habitants.

Services municipaux et partenaires engagés

L'ensemble des services de la Ville (direction du patrimoine bâti, DANSI, direction des ressources humaines, direction des finances, direction de la communication) s'est mobilisé pour le projet, de même que les directions de l'éducation, de la jeunesse et la direction de la culture dans son ensemble.

Les partenaires associatifs et institutionnels, au premier rang desquels l'Etat, la Caisse d'allocation familiale et la Métropole de Lyon contribuent au fonctionnement de la médiathèque.

Réalisations 2022

En 2022, avec onze mois de fonctionnement, Léonard-de-Vinci a accueilli plus de 93 500 personnes. Les bénéficiaires des services proposés sont, dans leur grande majorité, des Vaudaises et des Vaudais, qui ont pu participer à des ateliers et animations variées (lectures, conférences, concerts, e-gaming, activités du Fablab, après-midi et soirées jeux, ateliers de yoga...).

L'équipement a également déployé ses fonctions de centre social autour des questions de l'accès aux droits, de l'accompagnement des habitantes et habitants aux démarches dématérialisées, du soutien scolaire et du renforcement de l'accès à la culture.



Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

S²LOW

ID : 069-216902569-20230629-V_DEL_230629_4-DE



Données clés :

Date de début et date de fin du projet :

Eté 2022 – Eté 2023

Budget global du projet :

350 000 €

Budget participatif

Une première édition réussie

Contexte, enjeux, objectifs

Dans sa volonté d'associer les habitants au développement local, notamment avec les diverses instances de démocratie participative, la Ville de Vaulx-en-Velin a lancé, début 2022, une nouvelle initiative, le « budget participatif » doté d'un budget de 350 000 €.

Cette démarche s'est déroulée en plusieurs étapes qui ont toutes associé les vaudaises et les vaudais :

- le lancement de l'appel à projets (près d'une centaine en 2022, sur des thématiques variées liées à l'environnement, le sport, la santé, le handicap, l'éducation ...) ;
- la constitution d'un comité de suivi, constitué d'élus, d'associations et d'habitants afin d'évaluer la faisabilité technique et opérationnelle des projets (6 réunions);
- 70 projets soumis au vote des habitants, soit par voie dématérialisée sur le site internet de la ville, soit par papier via un bulletin de vote disponible en mairie centrale et mairie annexe ;
- la validation des 14 projets choisis en comité de suivi puis en Conseil Municipal.

Pour cette première édition, il y a eu 1 717 participants, pour un total de 3 445 votes sur des projets.

Les 14 projets sélectionnés sont répartis géographiquement sur l'ensemble de la commune :

- 3 projets au Pont des Planches (aménagement du terrain de l'école Mistral, lutte naturelle contre les moustiques tigres, aménagement de la terrasse de la résidence Croizat)
- 2 projets au quartier Grand Mas – Cervelières – Sauveteurs (aire de jeux, fresque contre le harcèlement)
- 2 projets dans la ville entière (bancs pour les seniors, bornes antimoustiques)
- 2 projets au Village (aménagement d'un jardin partagé, création d'une aire de street workout à Cachin)
- 1 projet au quartier Ecoin – Thibaude – Vernay – Verchères (aire de jeux inclusive)
- 1 projet au quartier Centre-ville – Pré de l'Herpe (pump track au plateau Rousseau)
- 1 projet au quartier Vaulx La Côte – La Tase – La Soie (parcours santé sportif)
- 1 projet au quartier Vaulx Dumas – Genas – Chénier – Les Brosses (bornes de recharge à pédales)
- 1 projet au quartier Grappinière – Petit-Pont (mascottes à la sortie de l'école Wallon)

Services municipaux et partenaires engagés

- Direction du patrimoine bâti,
- Direction de la Culture,
- Direction Transition écologique et cadre de vie
- Grand Projet de Ville

Réalisations 2022

- Installation de bornes fixes GSM sur la promenade Chénier ;
- Installation de figurines aux abords du groupe scolaire Wallon.

L'ensemble des 12 autres projets sera mis en œuvre sur l'année 2023.

Ces projets ont été copilotés par les services de la Ville et un porteur de projet habitant.



Une ville requalifiée et durable

Voilà un champ d'activité qui dessine peu à peu notre paysage urbain, ses évolutions, ses améliorations tout en respectant notre territoire, nos espaces naturels et les exigences environnementales et patrimoniales. Il est à noter l'importante capacité d'adaptation dont ont su faire preuve nos services dans la réalisation et le suivi des projets afin de tenir nos engagements pour un développement maîtrisé et équilibré malgré des situations complexes et une conjoncture budgétaire contraignante.

Direction du développement urbain

► **Service urbanisme : la poursuite d'un développement urbain maîtrisé respectueux de l'identité des quartiers et concerté avec les habitants**

Missions

Le service urbanisme a trois principales activités :

- L'instruction des permis de construire
- Le contrôle des déclarations préalables des travaux
- Les visites de contrôle des établissements recevant du public

Activité de l'année

La commune privilégie le développement dans les opérations d'aménagement définies par les collectivités et limite la construction "en diffus", avec pour objectif de préserver l'identité des quartiers et la diversité de l'habitat. L'activité du service urbanisme reflète cette orientation. En effet, le nombre de permis de construire est en légère baisse (-23%), mais reste cependant à un niveau proche de celui des années antérieures. Le territoire a peu de logements neufs construits cette année, mais le nombre de déclarations préalables est en forte hausse (+26%). La hausse continue de déclarations préalables depuis 2014, signifie que les projets portent davantage qu'auparavant sur des réhabilitations ou des modifications de bâtiments existants.

L'année 2022 a également été marquée par la dématérialisation des dossiers d'urbanisme. Cette initiative lancée en janvier, a permis de simplifier les démarches pour les usagers.

Le service urbanisme gère également l'activité foncière de la commune. En 2022, la ville a acquis le terrain pour la construction de l'école Odette Cartailhac et un immeuble place Boissier. Elle a cédé un terrain pour la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes rue Franklin.

Données clés :

- 105 permis de construire instruits
- 308 déclarations préalables de travaux instruites
- 78 logements neufs autorisés, dont 66 logements collectifs



Projets ou événements

La Ville, en lien avec la Métropole de Lyon a lancé plusieurs projets importants en 2022 :

- Lancement de la modification 4 du Plan local d'urbanisme et de l'habitat qui permettra d'intégrer des demandes de la ville nouvelles, ou non prises en compte dans les précédentes procédures de modification ;
- Lancement d'une étude urbaine sur l'entrée ouest de la ville ;
- Lancement d'une nouvelle opération d'aménagement au Carré de Soie : le Projet Urbain Partenarial Catupolan.

Service habitat-logement : un accueil et un accompagnement pour l'habitat et le logement

Missions

Le service habitat-logement a trois principales activités :

- L'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs de logement social ;
- La participation aux commissions d'attribution des logements des bailleurs sociaux qui examinent les dossiers des candidats à un logement ;
- Le lien avec le service d'hygiène afin d'interpeller les bailleurs sociaux et les propriétaires privés suite aux signalements effectués par les locataires pour les problèmes d'hygiène et salubrité.



Données clés :

- 52,9% de logements sociaux, contre 53,3% en 2021
- 3391 entretiens téléphoniques
- 433 rendez-vous conseils
- 566 demandes nouvelles de logement et 638 renouvellements de demande de logement

Activité de l'année

Le service habitat logement poursuit son action dans deux domaines principaux :

- une stratégie habitat visant à rééquilibrer et diversifier le parc de logement de la commune pour répondre aux besoins des Vaudais ;
- l'accompagnement des demandeurs de logements sociaux.

A ces deux missions principales s'ajoute une mission de vigilance sur le parc de logement privé.

Projets ou événements

Depuis décembre 2022, le service est réouvert sur trois demi-journées par semaine, après une interruption liée à la crise sanitaire, qui limitait l'accès aux rendez-vous. Le service a également travaillé au changement de logiciel pour le logement social, suite à l'arrêt du fichier commun du Rhône. Des permanences du CCAS ont également été instaurées.

Le service a été mobilisé pour le relogement des ménages victimes du sinistre du 12 chemin des barques en décembre 2022.



► Mission Patrimoine : la préfiguration du Plan Patrimoine avec la sélection de sept premiers monuments remarquables

Missions

- La mise en place et le suivi d'outils de protection du patrimoine communal
- La production d'avis dans le cadre des projets immobiliers et des permis de construire

Activité de l'année

En 2022, la première étape du plan a été de le structurer dans ses grandes lignes. Celui-ci comporte deux grandes entrées : les territoires et leurs spécificités, ainsi que l'architecture héritée et ses valeurs pour l'art et l'histoire.

Ces deux grandes entrées du Patrimoine se déclinent ensuite en quatre axes chacun :

- Axe 1 : recherches et connaissances historiques sur la ville, les territoires et l'architecture ;
- Axe 2 : développement urbain et préservation des formes et des particularités locales ;
- Axe 3 : aménagement des grands patrimoines et de leurs abords, du cadre de vie et des espaces publics ;
- Axe 4 : valorisation culturelle et touristique.

Le Plan patrimoine s'articule autour de différents projets, structurés au cours de l'année 2022 :

- les sept monuments remarquables, valorisant le patrimoine vaudais ;
- L'usine TASE, avec des réflexions autour d'un projet de pôle de médiation de l'industrie textile et du patrimoine industriel ;
- le château, afin de participer à la médiation culturelle et architecturale du bâtiment ;
- l'Atlas, visant à identifier des périmètres de préservation du territoire ;
- l'inventaire, projet de valorisation et de préservation du village ;
- les Journées européennes du patrimoine, permettant de valoriser l'architecture de la ville.





Direction du Grand projet de ville

► Au service des Quartiers avec et pour les habitants

Missions

La direction du Grand Projet de Ville (GPV) a pour mission de renforcer l'intervention publique sur les quartiers classés en quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV), afin d'améliorer la vie des habitants. Elle intervient ainsi sur divers champs que sont :

- le soutien au développement économique, à l'emploi et à l'insertion ;
- la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations et le développement de la citoyenneté ;
- la transformation urbaine des quartiers pour une ville durable et solidaire ;
- un renforcement des moyens de gestion des espaces publics ;
- le soutien à la vie associative pour une vie de quartier dynamique ;
- le renforcement du pouvoir d'agir des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur ville.

Le Grand Projet de Ville porte également une mission de communication afin d'informer sur les projets urbains et développer des supports de participation des habitants.

Données clés :

- 928 000 € mobilisés pour l'accompagnement de 60 associations dans le cadre de la programmation sociale

- 2,3 M€ mobilisés auprès des bailleurs sociaux, de la Métropole et de la Région pour l'amélioration du cadre de vie des habitants

Activité de l'année

En matière de développement social, l'année 2022 a vu la poursuite de l'organisation de la programmation sociale : instruction des dossiers de demandes de financement en lien avec les services de la ville et les partenaires, la coanimation des activités d'été et des coordinations de territoires.

Sur la gestion sociale et urbaine de proximité, le Grand Projet de Ville a notamment poursuivi le pilotage de l'enlèvement des véhicules épaves et ventouses à l'échelle de la commune sur les domanialités des bailleurs sociaux, mené des actions d'accompagnement au changement à la Grappinière auprès d'un public de tous âges et suscité l'émergence d'initiatives habitantes à Sauveteurs-Cervelières.

Sur le renouvellement urbain, le GPV a assuré le suivi de la ZAC du Mas du Taureau, le démarrage des travaux de résidentialisation des Barges et la poursuite de la réhabilitation de la Grappinière.

Enfin, la mission de communication a accompagné la valorisation ou la mise en œuvre des actions liées à l'emploi, les démarches habitants, les projets urbains et la citoyenneté.

Projets ou événements

La direction a piloté la poursuite des études de définition d'un projet urbain pour le quartier Sauveteurs-Cervelières et a organisé la rencontre des 13 copropriétés pour une concertation sur le projet. En juin 2022, 13 plans de sauvegarde ont été signés par l'ensemble des copropriétés des Sauveteurs-Cervelières, permettant de maximiser les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et des collectivités et de renforcer l'accompagnement dans l'amélioration du fonctionnement des copropriétés.



Direction de la transition écologique et du cadre de vie

► La poursuite du développement des transports et l'amélioration des mobilités

Missions

Le service a principalement deux activités :

- La gestion des opérations d'aménagement et de mise en sécurité de l'espace public
- Le traitement des autorisations d'occupation du domaine public

Activité de l'année

La Ville bénéficie chaque année d'une enveloppe dans le cadre des opérations de proximité afin de répondre aux problématiques de sécurisation du domaine public. Au travers des rencontres habitants et des signalements, le service étudie, en collaboration avec la Métropole, les projets d'aménagement. Ainsi, 26 opérations ont été réalisées en 2022 telles que la mise en sens unique et la réalisation de pistes cyclables sur la rue Stalingrad, la piétonisation de la rue Gaston Bachelard ou bien encore la création d'une écluse, la végétalisation, l'élargissement du trottoir et la sécurisation des traversées piétonnes sur la rue Anatole France.

Projets ou événements

Mise à disposition de balises de stationnement pour les déménagements.

La mise à disposition de balises de stationnement pour les déménagements des particuliers a augmenté passant de 14 prêts en 2021 à 25 en 2022.

Développement de modes alternatifs à la voiture individuelle

L'année 2022 s'est traduite par une participation importante des services de la Ville aux études des grands projets de transport public et d'aménagement de voirie : Tramway T9, Bus à Haut Niveau de Service « route de Genas », Ligne de l'Est Lyonnais et Voies Lyonnaises.

Plusieurs aménagements en faveur des mobilités durables ont également été créés en 2022 :

- 4 stations d'autopartage Citiz (La Soie, Mas du Taureau, Village, Centre-ville)
- 1 station de recharge de véhicules électrique Izivia de 50 kW (charge rapide) avenue de Böhlen.

Future ligne T9 du tramway

Une nouvelle ligne de tramway, prévue pour 2026, permettra de relier en 36 minutes le pôle d'échange multimodal de Vaulx-en-Velin-La Soie à Charpenne. Cette ligne forte de transport permettra d'assurer une meilleure liaison entre les parties Sud et Nord de notre commune et de connecter notre Ville, notamment le Nord (Centre-Ville, Quartiers Est, Mas du Taureau) au cœur de la Métropole.

L'année 2022 a été marquée par la mise en place des comités techniques, de nouveaux temps d'échanges avec les habitants autour de projets d'aménagement d'espaces publics, d'espaces végétalisés, d'insertion des modes doux et de partage de la voirie.

Données clés :

- 670 000 € investis dans des opérations d'aménagement et de mise en sécurité de l'espace public
- 34 arrêtés d'occupation permanents en baisse de 54 % par rapport à 2021
- 537 arrêtés d'occupation temporaires instruits, en baisse de -11% par rapport à 2021
- 6 nouvelles places de stationnement personnes à mobilité réduite créées





La conduite d'une action en faveur des espaces verts

Missions

- Aménagement des espaces verts notamment par la création de massifs d'arbustes, de vivaces et d'îlots de verdure ;
- Mise en œuvre de la gestion « Zéro Phyto » et « différenciée » des espaces verts.

Activité de l'année

L'aménagement des espaces verts s'est poursuivi sur la commune : devant le groupe scolaire Langevin, au virage de la rue Pierre Mendès-France, rue Balland, avenue Gabriel Péri, au Rond-Point de la Soie, avenue Barbusse, avenue Gaston Monmousseau, avenue d'Orcha ou encore au stade Aubert.

Près de 174 arbres ont été plantés en 2022, dont 91 par la Métropole et 83 par la Ville, notamment sur : le parc du Château, les groupes scolaires Pablo Neruda, Matin Luther King, Frédéric Mistral et Grandclément, la rue Paul Teste, le Parc Elsa Triolet, le Parc à proximité directe de l'école Frédéric Mistral.

Projets ou événements

Dans le cadre du budget participatif, les projets suivants ont été réalisés :

- Installation des 2 figurines Zak et Alix à la Grappinière
- Installation des bornes de recharges électriques
- Installation des bancs dans le parc François Mitterrand, avenue Paul Marcellin, à proximité du rond-point de la Soie et sur le parvis de la médiathèque

Opération « Une naissance, un arbre »

La place des arbres en ville est aujourd'hui un élément essentiel de la transition écologique. L'opération « Une naissance, un arbre » célèbre la venue au monde de chaque enfant né à partir de 2022 et résidant à Vaulx en Velin, tout en agissant pour préserver la biodiversité et rendre la ville plus agréable. 17 arbres ont été plantés au parc Elsa Triolet et 6 jeunes plants ont été offerts en 2022.

Données clés :

- 83 arbres plantés par le service espaces verts de la Ville dont 17 au parc Elsa Triolet dans le cadre de l'opération « Une naissance, Un arbre »
- 378 arbres élagués dont 77 situés dans des cours d'écoles pour un montant de 48 000 €
- 22 000 micro-mottes cultivées en régie (10 000 pour l'hiver et 12 000 pour l'été) et 3 150 bulbes plantées



► Quartiers fertiles – Terres du Velin, un projet structurant pour une ville durable

Missions

Le projet Quartiers fertiles – Terres du Velin est guidé par le Plan climat-énergie territorial mis en œuvre par la municipalité, qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels en matière de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Activité de l'année

L'agriculture est très présente sur Vaulx-en-Velin et la Ville favorise le développement de cette activité. La Ville assure l'administration de l'Association Foncière de Remembrement de Vaulx et Décines, organisme qui réunit l'ensemble des propriétaires fonciers de la zone agricole et qui permet de dialoguer avec les maraîchers et céréaliculteurs.

La Ville a prolongé le partenariat avec la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes au travers d'une convention d'intermédiation foncière.

Un groupe de travail de la commission extra-municipale Développement Durable s'est réuni pour enrichir les réflexions de la Ville sur l'évolution des jardins familiaux et sur les projets agricoles Terres du Velin et Quartiers fertiles.

La commission extra-municipale s'est réunie en réunion plénière au printemps. Elle a mis en place 4 groupes de travail autour des grands enjeux que sont l'énergie, les déchets, l'agriculture et les espaces naturels et la sensibilisation.

L'appel à éco-projets a été finalisé avec les douze porteurs de projets retenus et portant sur le recyclage, la préservation de la biodiversité, la sobriété énergétique, la consommation responsable, l'éducation à l'environnement.

La ville gère 112 parcelles de jardins familiaux sur 4 sites (Rize : 8 parcelles / Violettes : 28 parcelles / Thibaude : 20 parcelles / Écoin : 56 parcelles). Un nouveau règlement des jardins a été présenté et travaillé avec les jardiniers ainsi qu'aux membres de la commission extra-municipale du Développement Durable, pour une application pour l'année 2023.

Projets ou événements

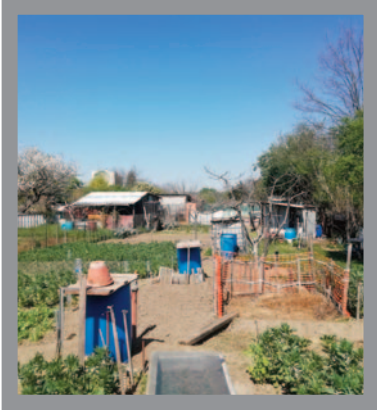
Terres du Velin

Le projet Terres du Velin est porté par la Métropole avec une participation forte de la Ville. Ce projet consiste à installer un Espace Test Agricole, dispositif qui permet à de futurs agriculteurs de tester pendant 1 à 3 ans leur activité, leur modèle économique et de bénéficier de l'accompagnement de structures professionnelles. Dans ce cadre, la Métropole a acquis un bâtiment qui accueillera les exploitants en phase de test, et la Ville met à disposition deux parcelles pour une surface totale de 6 hectares.

Continuum agricole de la grande Ile

La Ville pilote un projet d'agriculture urbaine qui a été un des lauréats de l'appel à projet « Quartiers Fertiles » de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Ce projet mobilise plusieurs partenaires dont la Métropole de Lyon qui met à disposition ses parcelles. Les diagnostics et l'étude de faisabilité ont été finalisés en 2022 et le comité de pilotage a validé le scénario d'implantation d'une ferme maraîchère urbaine sur les 2,5 ha du site, entre les quartiers Mas du Taureau et Ponts des Planches. Des contraintes doivent encore être levées, notamment une acquisition foncière par la Métropole et un appel à manifestation d'intérêt a été préparé.





Focus

Les jardins des Violettes sont une des composantes du projet Quartiers Fertiles ; cet appel à projets ANRU dont la ville de Vaulx-en-Velin est lauréate, donne une nouvelle dynamique à ce continuum vert qui part des Terres du Velin à la coulée verte des Violettes en passant par le quartier du Mas du Taureau.

Les jardins familiaux des Violettes s'étendent sur plus de 15 000m² avec des parcelles de 500 à 1000m², et de très nombreux abris, cabanes de jardin et autres déchets ; afin d'offrir davantage de parcelles aux habitants, le choix est fait de redécouper la surface totale pour proposer des futurs jardins de 130m². En 2022 des parcelles sont nettoyées, découpées en jardin d'environ 130m² et aménagées avec clôture, abri pour offrir, début 2023, 12 jardins. Un parking est également aménagé à destination de futures jardinières.

La poursuite de l'amélioration du cadre de vie

Missions

Les principaux domaines d'intervention du service sont les suivants :

- la propreté ;
- l'éclairage public ;
- les questions d'aménagement de la ville.

Activités de l'année

Les principaux domaines d'intervention demeurent la propreté, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts : squares, groupes scolaires, cimetières, stades, abords de voirie. Le nombre de pannes d'Éclairage Public traitées en 2022 est resté relativement stable grâce à la maintenance préventive et à la bonne réactivité du prestataire.

Le service a notamment réalisé le remplacement de 195 sources vétustes par des LEDs dans le Centre-Ville (165 points lumineux) et sur la promenade Lénine, à hauteur du Planétarium (30 points lumineux).

Le service espaces verts poursuit le ramassage quotidien des déchets sur les espaces publics, les squares et jardins. Les dépôts sauvages ont représenté, en régie, 144 tonnes de déchets sur 2022. En parallèle de ce travail, un prestataire extérieur effectue le ramassage hebdomadaire des détritiques sur une surface de 72 000m².

Le service espaces verts gère notamment l'installation et la maintenance du patrimoine communal suivant :

- 70 aires de jeux composées de 293 jeux ;
- des fontaines ;
- les sanitaires publics.

Le service Espace Publics gère aussi l'organisation des enquêtes publiques.

6 dossiers d'enquêtes publiques ou de concertation réglementaire ont été mis à disposition des Vaudais sur des enjeux environnementaux et d'amélioration de leur cadre de vie, comme par exemple l'aménagement des Voies Lyonnaises ou l'amplification de la Zone à Faibles Emissions.

Données clés :

- 2 000 demandes traitées au Pôle de Proximité de la Ville
- 0,5 jour de délai moyen de résolution des pannes (hors sinistre) d'éclairage public
- Plus de 70 réunions publiques avec des habitants organisées sur des enjeux de proximité ou de cadre de vie
- 381 tonnes de déchets collectés



Projets ou événements

Défi fleuri

Pour l'édition 2022 de ce dispositif destiné à valoriser l'implication des habitants dans l'embellissement de la ville, l'accent a été mis sur l'importance du développement de la nature en ville pour contribuer à la préservation de la biodiversité. L'action a retrouvé sa forme initiale depuis la fin de la crise sanitaire : passage du jury en juin et défi en photos sur Facebook. Au total, 56 sites répartis dans les différents quartiers de Vaulx-en-Velin ont été évalués par le jury et 26 personnes ont participé au défi « photos » sur Facebook. La cérémonie de remise de prix a réuni la quasi-totalité des participants.

Éclairage public

Le marché de maintenance a été renouvelé en 2022. Le temps moyen d'intervention du nouveau prestataire est resté au même niveau qu'en 2021 (0,5 jour). Les opérations de contrôle des installations, ce qui est un élément positif, ont également été considérablement améliorées. Des pannes non relevées jusqu'alors ont pu être traitées, permettant ainsi de renforcer considérablement la fiabilisation de l'éclairage public sur la Ville.

Direction des grands projets

► Construction d'équipements, poursuite de travaux et d'investissement importants sur le territoire vaudais

Missions

Pour répondre aux besoins nouveaux des habitants, mais aussi rénover et moderniser notre patrimoine municipal, un programme d'investissement conséquent de plus de 100 millions d'euros est prévu sur le mandat 2020-2026. Ce programme prévoit à la fois la création d'équipements mais aussi la réhabilitation d'installations existantes.

Activité de l'année

La direction des Grands Projets assure le pilotage et la réalisation des opérations d'équipement dans un cadre partenarial :

- définition des besoins, co-construction des programmes avec les directions parties prenantes du projet, les futurs usagers et les services gestionnaires ;
- suivi et contrôle des études de conception ;
- suivi des chantiers et accompagnement des futurs utilisateurs lors de la mise en service ;
- portage des procédures et suivi de l'exécution des marchés liés aux opérations.

Projets ou événements

L'année 2022 a été marquée par l'achèvement de la construction de l'équipement sportif Aimée-Marie Lallement, la poursuite de la rénovation de la piscine Jean Gelet, le démarrage des travaux de l'école Cartailhac au dernier trimestre et l'aménagement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle au sud.

Les études de conception se sont poursuivies pour d'autres opérations.



Données clés :

- 119 marchés publics liés à des opérations d'investissement en cours



Données clés :

- 5 réunions de travail
partenarial entre septembre
et octobre 2022

- 60 participants
et des propositions

► Lancement de la démarche d'attractivité territoriale au service de la valorisation de Vaulx-en-Velin

Missions

En 2018, la municipalité a engagé une démarche afin de définir une stratégie de positionnement et d'élaborer une démarche d'attractivité dont l'objectif est d'améliorer l'attractivité du territoire en mettant en avant les atouts et richesses du territoire en associant les habitants, les entreprises, les partenaires. . .

Activité de l'année

Le travail engagé en 2018, interrompu en raison de la crise sanitaire, a permis en 2021 de définir une stratégie de positionnement. À l'issue de cette phase diagnostic et de positionnement, une nouvelle étape associant les partenaires a été engagée en 2022 afin de définir les actions qui pourraient être mises en place.

Deux groupes d'acteurs du territoire se sont réunis en ateliers autour des thématiques « se former, travailler, entreprendre » d'une part, et « vivre le collectif » d'autre part. S'agissant d'une démarche qui s'inscrit dans le temps, ces deux thématiques ont été prioritaires. Elles seront suivies ultérieurement de deux autres thématiques : « habiter » et « découvrir, donner à voir ».



AXE 1 FOCUS

DIRECTIONS DE LA VILLE ET PARTENAIRES ENGAGÉS

Pôle qualité et rayonnement de la Ville,
Pôle développement social,
culture, citoyenneté,
Pôle Ressources.

Le plan de préservation du patrimoine



Contexte, enjeux, objectifs

Le projet répond à de grands objectifs et enjeux de développement local et de développement urbain de la ville :

- Réinscrire Vaulx-en-Velin dans l'Histoire nationale ;
- Connaître et faire reconnaître le patrimoine « d'art Modeste et d'histoires Simples » et les grands édifices porteurs du récit constitutif de la ville ;
- Renforcer la protection du patrimoine par les outils du Plan local d'urbanisme et de l'habitat ;
- Amplifier le processus de préservation avec la mise en place d'un modèle de « fabrique de la ville durable » ;
- Développer des outils de connaissance pour la planification et l'amélioration des projets urbains ;
- Identifier et préserver le patrimoine vert de proximité.

Le plan comporte deux grandes entrées :

- Les territoires et leurs spécificités ;
- L'architecture héritée et ses valeurs pour l'art et l'histoire.

Ces deux principales entrées se déclinent ensuite en quatre axes chacun :

- Axe 1 : Recherches et connaissances historiques sur la ville, les territoires et l'architecture ;
- Axe 2 : Développement urbain et préservation des formes et des particularités locales ;
- Axe 3 : Aménagement des grands patrimoines et de leurs abords, du cadre de vie et des espaces publics ;
- Axe 4 : Valorisation culturelle et touristique.

Réalisations 2022

Le Plan Patrimoine comporte plusieurs outils pour développer des connaissances pour la planification et l'amélioration des projets urbains mais également des premiers projets de valorisation du patrimoine et d'aménagement des grands monuments de la ville.

Le premier projet, mis en œuvre en 2022, s'intitule les sept monuments remarquables. Trois actions ont été retenues :

- La réalisation d'une plaquette comportant cartes et textes des sept monuments remarquables ;
- Une exposition sur les sept monuments remarquables ;
- La mise en place d'une signalétique touristique et d'interprétation du patrimoine à implanter devant les sept bâtiments

Les sept monuments remarquables, sélectionnés du Nord au Sud de la commune, sont les suivants :

- Le Château - Village - vers le XIIIe siècle ;
- La Tour d'escalade Patrick-BERHAULT - Mas du Taureau - 1990 ;
- La Médiathèque Léonard de Vinci - Mas du Taureau - 2021 ;
- L'Hôtel de Ville - Centre-Ville - 1977 ;
- La guinguette Favier - Le Pont des Planches - vers 1925-1930 ;
- L'usine TASE - Vaulx Sud La Soie-TASE - 1925 ;
- L'école Pierre et Marie Curie - Vaulx Sud Les Brosses - Vers 1914.



Une ville d'avenir et de réussite

Une action forte, constante, efficiente a été conduite en 2022, en lien avec l'Éducation nationale, pour développer les meilleures conditions d'accompagnement possibles des enfants, de nos écoliers, de nos collégiens, apprentis, lycéens, étudiants...
Le programme de construction et de rénovation des groupes scolaires s'est poursuivi ;
il participe aux possibilités de réussite et d'épanouissement de nos jeunes.
L'éducation, la formation, l'accès à l'emploi restent des priorités pour notre ville, l'une des plus jeunes de France.

Direction de la petite enfance

► Des actions fortes en faveur des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance

Missions

La direction de la petite enfance est chargée de :

- L'accueil des enfants de 0 à 4 ans ;
- La mise en œuvre de projets permettant l'amélioration des modes de garde et l'accompagnement de la parentalité ;
- La participation à des projets liés à la politique de la ville.

Activité de l'année

La Direction Petite Enfance a mené plusieurs actions au cours de l'année 2022 tant en faveur des parents et des enfants, que des professionnels des crèches et des assistantes maternelles :

- Poursuite du projet motricité ;
- Formation d'agents et d'assistants maternels vaudais au langage des signes et au pluri-linguisme
- Médiation vers le livre ;
- Cafés des parents ;
- Poursuite du projet Parler bambins avec le déploiement dans 2 nouvelles crèches ;
- Activ 'été 2022 : présence d'un stand petite enfance : espace motricité, espace jeu symbolique, espace bébé, espace zen.

Projets ou événements

La semaine de la petite enfance a eu lieu du 12 au 14 mai 2022. Durant cette semaine, les parents et assistants maternels découvrent des activités récréatives pour les enfants et des informations sur les différents modes de garde existants au sein de la commune.

Données clés :

- Plus de 1 000 enfants accueillis dans les crèches
- 376 725 heures d'ouverture des crèches
- Près de 200 assistantes maternelles agréées sur la Ville



Direction de l'Éducation

► L'éducation, une priorité du mandat

Missions

La direction de l'éducation présente 4 grandes missions :

- Proposer des activités aux écoles sur les temps scolaires ;
- Gérer les personnels d'éducation (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, animateurs, gardiens . . .) ;
- Gérer les activités sur les temps péri et extrascolaires ;
- Copiloter le dispositif Cité éducative, la convention territoriale globale et le projet éducatif.

Activité de l'année

Dans le cadre du projet éducatif de territoire, de nombreuses classes ont pu bénéficier d'activités, comme des séjours classes découvertes (environnement et culture), des séjours camping, des séjours ski et de nombreuses activités sportives : piscine, vélo, escalade, orientation, handball, athlétisme, gymnastique, badminton ou encore roller.

Des activités artistiques et culturelles ont également été proposées :

- Dispositif " les arts à l'école" proposé par l'École des arts ; en lien avec les bibliothèques,
- Activité "cueillette de livres" et « l'accueil découverte » et « A Vaulx livres petits » ;
- Le congrès scientifique du Planétarium ;
- Les projections « école et cinéma » :
- Enfin, l'ouverture de l'Atelier Léonard de Vinci a permis d'expérimenter à partir d'avril 2022 l'accueil de jeunes et d'ados, et le développement d'une offre déclinée sur toutes les périodes de vacances.

La direction de l'éducation a proposé des activités spécifiques sur le temps péri et extrascolaires : colonies apprenantes, mini-séjours de l'été, projets inter-accueils autour de jeux collectifs (sportifs, développement durable, artistiques . . .)

Données clés :

- 6 990 élèves
- 202 enfants de 2 ans accueillis
- 1 633 enfants accueillis dans les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires
- 1 074 enfants accueillis à l'accueil périscolaire du matin, 5 276 enfants à l'accueil périscolaire du midi, 2 934 enfants à l'accueil du soir et 1 046 enfants à l'accueil du mercredi.



Deux projets phares sont à souligner : Cartooning for Peace et Kamishibai. L'organisation de ces activités a notamment été permise par la formalisation des projets pédagogiques, en particulier sur le temps méridien où les ATSEM prennent en charge les enfants sur l'ensemble de la pause méridienne.

La direction de l'éducation a également piloté la cité éducative, avec cinq moments majeurs :
- La 2^e édition du forum des métiers, la première en présentiel, avec plus de 600 élèves de 3^e réunis à la Coccinelle, face à une centaine de professionnels venus décrire leurs parcours et échanger avec les jeunes.

- Le lancement du projet "apprentissage en contexte plurilingue", avec la mise en place d'un groupe de travail et l'initiation d'actions pour soutenir les apprentissages des enfants en contexte plurilingue et redonner de la légitimité aux parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants

- Le lancement du dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE) à la rentrée de septembre (après une première expérimentation en juin). 18 sessions sont prévues sur l'année scolaire.

- Le Fonds parentalité, "par les parents pour les parents". Les parents, accompagnés par les médiatrices parentalité et divers acteurs associatifs, ont porté de nombreux projets sur l'année 2022 via l'appel à projet du fonds parentalité, autour de l'alimentation, du sommeil, du handicap, du harcèlement ou encore de troubles DYS et TDAH.

- Le lancement d'un nouvel appel à projet à destination des acteurs éducatifs de territoire pour la continuité des parcours éducatifs. Une vingtaine de projets ont été soutenus entre mai et décembre 2022, portés par des Associations, l'Education Nationale, ou encore le service périscolaire.

Enfin, la direction de l'éducation a continué la mise en œuvre de la convention territoriale globale, démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Les fiches actions thématiques (jeunesse, petite enfance, animation de la vie sociale, accès aux droits, enfance, parentalité) ont été travaillées et mises à jour. Un observatoire des indicateurs de la convention a également été finalisé.

Projets ou évènements

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement du projet éducatif de territoire (PEDT). La délibération du cadre du nouveau PEDT a été votée en conseil municipal le 12 juillet 2022 et a permis de présenter le bilan 2018-202 du PEDT ainsi que de valider les orientations et les enjeux du nouveau projet.

Dans la continuité de ce renouvellement, les assises du PEDT ont été organisées le 30 novembre 2022, pour :

- identifier et rendre lisible les actions existantes de l'ensemble de la communauté éducative ;
- appréhender les besoins ;
- s'interroger et mettre en œuvre les actions sur le PEDT 2023-2025.

Les assises ont accueilli 120 participants, issus de 95 structures, avec la répartition suivante :

- 32% de parents ;
- 23% d'acteurs associations ;
- 45% d'acteurs des services publics.



Données clés :

- 211 jeunes ont effectué un chantier d'été
- 40 jeunes ont bénéficié d'une bourse permis d'une bourse BAFA
- 800 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement insertion / orientation et ont fréquenté la structure information jeunesse
- 384 jeunes ont fréquenté les accueils de loisirs

Direction Jeunesse et vie étudiante

► Création de la direction jeunesse et vie étudiante au service de l'émancipation des jeunes de 11 à 25 ans

Missions

La direction a pour principale mission :

- D'accompagner les jeunes de 11 à 25 ans
- D'informer les jeunes via les bureaux d'information jeunesse (BIJ)
- D'aider à l'orientation et à l'insertion des jeunes
- De favoriser la pratique sportive et l'accès à la culture et à l'engagement associatif



Activité de l'année

L'année 2022 a été marquée, à la suite de la décision du Conseil municipal du 1^{er} juin 2022, par l'adhésion de la ville de Vaulx-en-Velin à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), qui depuis 1991 accompagne et promeut ces projets au niveau national. Des temps d'études, d'échange avec les acteurs de la jeunesse ont permis de définir les conditions, modalités de réussite de cette démarche participative.

Projets ou évènements

Équipement Mutualisé Ville Campus

La présence sur le territoire de Vaulx-en-Velin du campus universitaire et de ses deux grandes écoles, l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL), mais aussi l'arrivée d'une troisième école d'ingénieurs (Builders) est un atout pour notre Ville et pour son avenir. La création d'un équipement dont l'usage sera partagé entre la ville, le Campus des Métiers et des Qualifications et les grandes écoles du Campus est désormais lancé. Il permet de répondre aux besoins des écoles et tout particulièrement de l'ENSAL, d'offrir un espace de rencontres avec les habitants, entre étudiants et jeunes de la commune (installation du service jeunesse), une plateforme d'innovation pédagogique ouverte, équipée et connectée favorisant l'apprentissage, et de favoriser les liens avec le monde de l'entreprise afin de contribuer à la réussite éducative et professionnelle. Durant l'année 2022, les études de conception ont été conduites. Ce projet constitue avec l'arrivée du tramway une des premières étapes du projet de continuum universitaire permettant de relier le campus de Vaulx-en-Velin avec celui de la Doua, qui se poursuivra avec le pôle de formation de la ZAC du Mas du Taureau.

Service économie-emploi

► Un guichet unique pour le développement économique, le commerce et l'emploi

Missions

Le service économie-emploi a pour but de mettre en œuvre les politiques publiques en faveur du développement économique, de l'emploi et de l'insertion. Il vise à développer les activités économiques sur le territoire et à favoriser la création d'emplois. Le service joue un rôle d'orientation, d'accueil et de référent pour l'ensemble des acteurs économiques : entreprises, commerçants, porteurs de projets, forains, associations de commerçants et d'entreprises, partenaires de l'emploi et de l'insertion et demandeurs d'emplois. Il accompagne ces publics dans le développement de leurs projets y compris sur les aspects réglementaires.

Activité de l'année

Actions en faveur de l'emploi :

- Déploiement de la cité de l'emploi, avec notamment le lancement de la Dotation d'Action Territoriale, afin de constituer un fonds « mécénat » alimenté par des entreprises privées pour soutenir des actions associatives autour de la petite enfance/parentalité, la lutte contre le décrochage scolaire, l'accès à un premier emploi et le renforcement de l'aide à la mobilité internationale ;
- Organisation de 8 rendez-vous de l'Emploi avec 59 entreprises, dont 27% implantées à Vaulx-en-Velin, 370 offres d'emploi collectées, 272 visiteurs et une dizaine de partenaires mobilisés à chaque événement.

Accompagnement et soutien aux commerçants, artisans, chefs d'entreprises :

- Clôture du dispositif d'Etat FISAC, lancé en 2019 sur le quartier du Village pour soutenir le commerce et l'artisanat ;
- Une attention particulière portée sur les nouvelles implantations et la vacance commerciale ;
- L'accompagnement des entreprises et commerces sur le volet réglementaire, recherche de locaux, recrutement.

Pilotage et suivi du commerce non-sédentaire :

- Accompagnement de l'association AVAS pour la mise en place de leur 1^{er} marché du Ramadan. Le service a piloté le projet en mobilisant les divers services municipaux et métropolitains ;
- Accompagnement du Rotary Club pour le Marché de Noël sur 2 jours
- Un travail important a été mené avec la SERL pour préparer l'implantation du futur marché du Mas du Taureau, dans le cadre de la ZAC

Suivi du volet économique des projets urbains :

- ZAC du Mas du Taureau : travail sur la programmation commerciale en lien avec la SERL et la Métropole, aménagement du futur marché
- ZAC de l'Hôtel de Ville : poursuite de la commercialisation des nouveaux locaux commerciaux et un suivi régulier des projets proposés pour de nouvelles implantations
- Projet du tramway T9 : concertation avec les commerçants, suivi des études d'impact sur les commerces / entreprises / forains en lien avec le Sytral et la Métropole

Soutien à l'entrepreneuriat

La poursuite de la dynamique entrepreneuriale avec l'orientation de près d'une cinquantaine de porteurs de projets vers les acteurs de la chaîne de la création d'activité, et l'organisation de la 5^e édition du Café Créa en décembre 2022

Données clés :

- 69 dossiers de réglementation commerciale (hors marchés forains)
- 129 demandes de recherche de locaux
- Près de 400 commerçants ambulants inscrits au service économie
- 370 offres d'emploi collectées, 272 visiteurs aux Rendez-vous de l'emploi
- Moins de 6 000 demandeurs d'emplois sur le territoire pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans
- 8 campagnes de communication pour les rendez-vous de l'emploi, 1 guide à destination des demandeurs d'emplois et 1 guide pour les créateurs d'entreprises



Projets ou événements**Jobs d'été**

Le 8 juin 2022, le service économie-emploi et la direction de la jeunesse et de la vie étudiante ont organisé un mini-forum jobs d'été pour permettre aux jeunes de trouver un emploi. Il a rassemblé 12 entreprises offrant une trentaine d'offres dans différents secteurs. Plus de 130 jeunes se sont présentés pour rencontrer les employeurs et proposer leurs services.

Mobilité Internationale

Dans le cadre de la cité de l'emploi, le dispositif de bourse à la mobilité internationale s'est étoffé. Initié en 2020, il a permis d'aider 17 jeunes dans leur projet de mobilité de fin 2021 à 2022.

Évaluation et actualisation du Projet éducatif territorial

Un projet pour le développement, la réussite et l'épanouissement des enfants Vaudais

La Ville de Vaulx-en-Velin a délibéré en juillet 2022 les orientations de son nouveau Projet Educatif territorial (PEDT) 2022-2025, après un bilan des actions réalisées sur les années 2018-2021.

Afin d'élaborer et de co-construire le plan d'actions de ce nouveau PEDT, des assises ont été organisées le 30 novembre 2022, réunissant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat. Environ 120 participants (parents, associations, partenaires institutionnels, Education Nationale...) ont participé à 4 ateliers :

- Bien dans ma tête et dans mon corps ;
- Bien dans ma famille et avec les autres ;
- Bien dans mon territoire, mon histoire, le monde ;
- Bien à l'école et dans mon projet professionnel.

Plusieurs axes et objectifs ont été exprimés :

- Partager et communiquer sur ce qui existe sur le territoire, rendre lisible les multiples offres, dispositifs et actions, avec la nécessité d'une interconnaissance entre acteurs ;
- Adapter les modes de communication en fonction des publics, notamment les jeunes ;
- Renforcer les actions liées à la parentalité pour soutenir les parents dans leur rôle ;
- Former les personnels pour mieux répondre aux besoins des enfants (avoir confiance en soi, gestion des émotions, prise en compte du handicap...) ;
- Renforcer des temps et des lieux d'échanges, en particulier intergénérationnels ;
- Valoriser les talents et les compétences et ouvrir le champ des possibles.



Une ville intelligente et solidaire

La solidarité est inhérente à l'esprit de notre ville ; c'est une valeur constitutive de notre Histoire.
 Une attention soutenue a été portée aux plus fragiles, aux personnes âgées ou en situation de handicap.
 Les politiques favorisant l'installation de professionnels de santé sur le territoire vaudais donnent des résultats ;
 l'ouverture de la Maison de santé Pluridisciplinaire le montre.
 L'objectif reste d'améliorer l'accès des Vaudais aux soins, aux droits et aux services publics.



Direction habitants et citoyenneté

► Extension des horaires d'accueil des services à la population

Missions

La direction de la population est composée de 4 pôles

- Accueil : ce service accueille et oriente les usagers sur l'ensemble des services de la ville
- Population - état civil : le service a en charge la gestion de l'état civil, des élections, des documents d'identité et de voyage, les attestations d'accueil, ainsi que le recensement de la population.
- Cimetière : trois cimetières sont présents sur la commune (Les Brosses, L'Égalité, L'Église)
- Mairie annexe : un modèle d'accueil polyvalent des usagers en leur évitant de se déplacer en mairie centrale. La mairie annexe réalise les documents d'état civil, recueille les dossiers de l'espace famille et assure un accueil de premiers niveaux.

Toutes ces missions impliquent une relation directe avec les usagers, ce qui en fait un des principaux services d'accueil de l'Hôtel de Ville.

Activité de l'année

En 2022, les agents ont été équipés de badges permettant aux usagers de mieux les identifier et les agents ont eu plusieurs formations visant à leur permettre de mieux répondre aux situations d'agressivité auxquelles ils sont parfois exposés.

Dans le même temps, un travail de partage des connaissances avec les services municipaux accueillant du public a été mis en place afin de mieux répondre dès l'accueil/standard aux questions les plus simples des usagers tout en évitant certains transferts d'appels inutiles.

Enfin, en 2022 a été expérimentée l'ouverture de la mairie centrale jusqu'à 19h le mardi et sur le temps de midi le jeudi en lien avec le service Population - Etat-Civil. Ces ouvertures permettent de proposer de nouveaux créneaux aux usagers, sur le modèle développé à la mairie annexe. Le bilan en est positif et l'action se poursuit.

Données clés :

- 777 naissances
- 175 mariages
- 8200 cartes nationales d'identité et passeports
- 101 renouvellements de concessions



La direction a également organisé les élections présidentielles et législatives sur le territoire, avec 20 bureaux de vote ouverts sur la commune.

Le recensement de la population a également été réalisé auprès de 1 678 logements, en s'attachant à un contact de qualité avec la population.

Projets ou événements

La plateforme en ligne Toodego est au service du quotidien des habitants.

Via Toodego, le service a poursuivi le développement de nouveaux téléservices et l'enrichissement des téléservices déjà en ligne. Plusieurs nouveaux services ont été créés dont :

- L'inscription à l'action « Une naissance, un arbre » ;
- L'inscription aux événements organisés dans le cadre de la Journée Internationale des Personnes Handicapées ;
- L'inscription à l'accueil des nouveaux habitants ;
- Le téléservice pour les personnes qui recherchent des locaux d'activité sur la commune.
- Le recueil des besoins des parents lors de la grève touchant les écoles.

L'accent a été mis sur la facilité pour l'usager à compléter les démarches. Une démarche en « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) a été déployée.

Ainsi, en 2022, la plateforme Toodego a été support de :

- 13 200 demandes effectuées ;
- 5000 recueils de souhait d'accueil des enfants lors des grèves dans les écoles ;
- 740 démarches de mise en fourrière ;
- 560 candidatures spontanées.

Archives municipales

Le renforcement des missions des archives municipales autour du numérique

Missions

Les Archives municipales ont pour missions la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents produits et reçus par la collectivité.

Activité de l'année

L'année 2022 a été marquée par :

- La poursuite de la restructuration du fonds communal et surtout de sa mise en conformité aux réglementations archivistiques ;
- Un renforcement des missions des archives autour du numérique avec le projet de mise en place d'un système d'archivage électronique, la gestion des fichiers électroniques entraînant la refonte des arborescences des services et la formation de tous aux règles de nommage des fichiers numériques ;
- Par la poursuite de la politique de restauration des archives anciennes : registres d'état civil pour la période de 1807 à 1838 et les registres de délibérations du bureau de bienfaisance pour la période 1853 à 1974, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Données clés :

- 323 documents et dossiers communiqués aux services municipaux
- 20 usagers (principalement des étudiants reçus en salle de lecture) et 35 demandes de recherches par correspondance
- 47 mètres linéaires d'archives inventoriées et reconditionnées
- 8 services municipaux ont bénéficié d'une intervention d'archivage

Projets ou événements

Plusieurs projets ont été menés par la réalisation de différents supports sur l'histoire de la ville et/ou par des recherches et fournitures de documents :

- **Le Printemps des cimetières**, par la rédaction du livret accompagnant les visites guidées du cimetière et par l'apport de documents archives pour illustrer ces dernières. Cette opération nous permet de mettre en lumière la richesse et la diversité de la mémoire vaudoise.
- La participation au **projet de balades urbaines** sur le quartier de la Soie, mené par les élèves du collège Jacques Duclos ;
- **La mise en valeur du fonds communal** par la participation à la rédaction de chroniques sur les « petits trésors d'archives », en coopération avec le journal municipal ;
- **La recherche de documents pour la réalisation d'expositions** pour le 40^e anniversaire du lycée des Canuts, pour le 50^e anniversaire de la résidence Croizat et pour le 60^e anniversaire de la MJC ;
- La participation à la création d'un **musée éphémère sur l'histoire de la Grappinière**, présenté lors de la fête de quartier en juin 2022, organisée en lien avec la direction grand projet de Ville.

Des structures patrimoniales extérieures ont également sollicité les archives municipales de Vaulx-en-Velin pour des recherches et la fourniture de documents sur l'histoire de la ville :

- Les Archives municipales de Villeurbanne pour leur exposition « Ça se trame à Villeurbanne » ;
- Le musée Gadagne pour son parcours permanent autour de la question du Lyon industriel et ouvrier du 16^e siècle à nos jours ;
- Les Archives nationales pour leur exposition autour du sport dans le cadre des JO 2024.



Mission Santé

► Déployer le Contrat Local de Santé et favoriser l'installation des professionnels de santé sur le territoire vaudois

Missions

La mission santé est chargée de :

- Coordonner les acteurs et les actions portées par divers partenaires, tels que les professionnels de santé, les services de la Ville, les associations, les centres sociaux, l'Éducation nationale ;
- Mettre en place des séances autour du handicap et de la psychomotricité et accompagner l'installation des professionnels de santé ;
- Déployer le Contrat Local de Santé 2019-2024 ;
- Animer le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) ainsi que les ateliers santé ville ;
- Participer activement au dispositif Cité éducative.

Activité de l'année

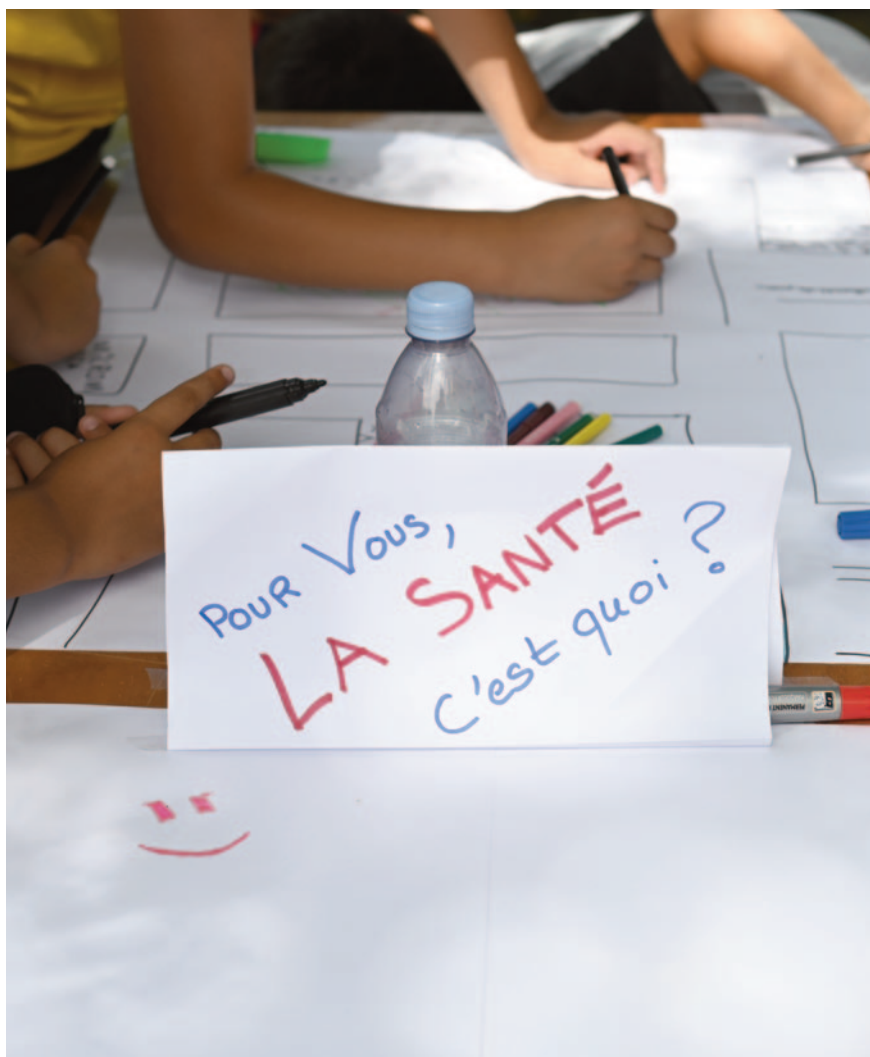
Au cours de l'année 2022, l'activité de la mission santé a été riche :

- Accompagner la fin de mission du centre de vaccination ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation aux dépistages organisés des cancers sur les marchés de Vaulx-en-Velin ;

Données clés :

- 31 événements coordonnés par le Pôle santé
- 98 séances santé coordonnées par le Pôle santé
- 1922 personnes touchées par les événements coordonnés par le Pôle santé
- 26 professionnels de santé rencontrés pour favoriser leur installation sur le territoire

- Accueil d'étudiants en promotion de la santé et psychologie sociale pour déployer des actions autour de la santé de la femme et du harcèlement ;
- Participation à Activ'été et à la Biennale de la Culture Urbaine afin de mener des actions de sensibilisation à la santé ;
- Accompagnement des professionnels de santé sur leur besoin immobilier pour favoriser leur installation potentielle sur le territoire ;
- Coordination et pilotage du réseau d'acteurs santé vaudais.



Projets ou événements

L'année 2022 est marquée par l'ouverture de la Maison de santé Pluridisciplinaire, située au sud de la commune. C'est une structure de proximité constituée d'une équipe de professionnels médicaux et paramédicaux, qui repose sur le regroupement et la mutualisation des moyens matériels et humains.

Kinésithérapeutes, infirmiers et infirmières, médecins généralistes, la mise en service de la Maison de santé pluridisciplinaire pour 2023 permettra d'enrichir l'offre de soins au sud de la commune et contribuera à renforcer l'attractivité de la ville vis-à-vis des professionnels de santé.

Direction action sociale, CCAS

Le développement d'une approche globale dans les prises en charge sociales

Missions

- Accès aux droits et accompagnement social

Le service Accès aux Droits accompagne les personnes dans leurs ouvertures de droits et leurs demandes d'aides alimentaires ou financières, au CCAS ou dans les permanences délocalisées sur l'ensemble de la Ville (Mairie Annexe, L'Atelier, SMR, Résidence Croizat, Centre social Lévy).

Le Service Social-Insertion accompagne les personnes sans enfants mineurs, soutient et suit les personnes rencontrant des difficultés sociales dans différents domaines.

- Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le programme de réussite éducative propose un accompagnement individuel et collectif auprès des enfants et jeunes de 2 à 16 ans afin de les soutenir dans la scolarité, l'accès aux loisirs, au sport et à la culture et l'accès aux soins.

- Le pôle maintien à domicile

Le pôle maintien à domicile est composé du Service d'Aide A Domicile (SAAD) avec des aides à domicile, du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) avec des aides-soignantes et du portage de repas et d'aide aux courses. Ces services prennent en charge des personnes âgées fragiles et/ou en situation de handicap, pour assurer leur maintien à domicile.

- Le pôle seniors

Le pôle seniors est un service municipal qui propose différents types d'activités en direction de tous les seniors de la commune. La Résidence Ambroise Croizat accueille des personnes âgées autonomes, seules ou en couple, âgées d'au moins 60 ans. L'établissement est composé de 57 logements et propose une restauration collective les midis.

- La mission handicap

Les actions réalisées par la mission handicap sont axées autour de l'accessibilité et l'inclusion, la communication, l'information, l'accès aux loisirs, à la culture et au sport. La Journée Internationale du Handicap est une action phare mise en place chaque année par la mission Handicap en associant les habitants et partenaires.

Activité de l'année

Après deux années d'interruption, le repas seniors a pu avoir lieu aux 5C, les 4 et 5 mai 2022 regroupant 645 seniors.

La Résidence Croizat a fêté ses 50 ans le 5 octobre 2022 en réunissant les résidents, les familles, les services de la Ville et du CCAS ainsi que les partenaires.

La Journée Internationale du Handicap s'est déroulée durant toute une semaine du 28 novembre au 3 décembre 2022, avec chaque jour le développement d'une thématique spécifique : culture, scolarité, emploi, accessibilité, sensibilisation information. 1 542 personnes ont participé à cet événement, dont 1 126 élèves pour le cross et 416 jeunes et adultes.

Projets ou événements

Le Pôle Social a été créé en novembre 2022 afin de rendre plus fluide la prise en charge sociale des personnes. Il regroupe l'accueil du CCAS, le service Accès aux droits et le service Social Insertion. Cela permet de développer une approche globale dans les prises en charge sociales.

Données clés :

- 20 430 accueils réalisés au CCAS
- 270 enfants suivis individuellement avec leurs parents dont 106 nouvelles situations dans le cadre du programme de réussite éducative
- 328 personnes ont pu bénéficier du service portage de repas
- 2 970 colis seniors ont été distribués



Le développement de relation habitants et usagers



La création de la permanence des élus et l'extension des horaires d'ouverture du service Etat-Civil Population : un enjeu d'accessibilité des ressources municipales

Difficulté d'accès aux services municipaux aux horaires classiques ou difficulté à savoir vers quel service s'adresser pour sa demande sont parfois des freins. Les usagers peuvent être empêchés de recourir à des services municipaux auxquels ils peuvent pourtant prétendre.

Deux nouvelles actions ont été développées en 2022 pour répondre à cette problématique.

En mai 2022 a été créée la permanence des élus qui se tient tous les samedis matins à l'Hôtel de ville et permet aux usagers de rencontrer l' élu d'astreinte, sans rendez-vous sur le sujet de son choix. Un suivi des rendez-vous est organisé pour que chaque usager puisse connaître la suite de ses demandes. Dans le même temps, depuis septembre 2022, l'accueil général ainsi que le service Etat-Civil Population sont désormais ouvert les mardis jusqu'à 19h ainsi que les jeudis sur le temps de midi, offrant ainsi aux usagers de nouveaux créneaux pour effectuer leurs démarches en complément de ceux déjà proposés par la mairie annexe. Ce sont 420 rendez-vous supplémentaires qui ont pu être proposés et environ 450 autres démarches sans rendez-vous qui ont pu être accomplies en 2022 sur ces nouveaux créneaux.

Une ville dynamique, engagée

Le soutien à la vie associative, culturelle, sportive a été maintenu en dépit du contexte inflationniste. Les actions contre les discriminations, les actes mémoriels, les initiatives de solidarité internationale ont aussi contribué à enrichir ces temps d'activités, de rencontres, d'échanges si précieux pour notre cohésion et pour le renforcement du lien entre Vaudais de longue date et plus récents.



Direction vie sportive, associative et événementielle

Un soutien et un accompagnement dynamique au tissu associatif local

Missions

Le service vie associative mène différentes missions à destination du tissu associatif :

- Accompagner les associations et dynamiser le tissu associatif
- Planifier, coordonner et apporter un soutien logistique aux initiatives et événements vaudais
- Gérer les mises à disposition de locaux

Activité de l'année

Le service vie associative, événement et protocole a accompagné des associations dans leurs événements, notamment via du soutien logistique. Il a notamment :

- Géré l'hébergement de 110 associations et coordonné 900 mises à dispositions de locaux ;
- Effectué 180 locations de familles dans 5 équipements ;

Données clés :

- 300 associations accompagnées
- 460 soutiens logistiques dont 360 pour des événements associatifs et 100 pour des événements de la Ville
- 600 interventions de dépannage et de maintenance
- 33 projets financés dans le cadre du Fonds Associatif local et du Fonds Projets habitants



Projets ou événements

La Ville de Vaulx-en-Velin a organisé le 8^e Forum des associations le 10 septembre 2022 au parc Elsa Triolet. Cet événement a permis de valoriser le tissu associatif vaudais et de favoriser les liens entre les associations et les habitants.

L'édition 2022 a accueilli 1 500 visiteurs et rassemblé 93 associations. Des ateliers de sensibilisations, des initiations et des démonstrations ont été proposés sur de multiples thématiques.

Une attention particulière a été portée aux sports, représentés par 16 associations ainsi qu'à l'accessibilité, fil rouge de l'animation. Sur 10 objectifs proposés par la commission accessibilité à atteindre à moyen terme, 7 l'ont été dès cette édition :

- Création de places de stationnement réservées ;
- Adaptation de la communication et de la signalétique ;
- Présence d'une équipe handi-accueil
- Mise en œuvre d'une intermédiation en langue des signes française
- Aide au cheminement ;
- Mise disposition de sanitaires pour personnes à mobilité réduite ;
- Accessibilité du barnum à tout public.

Services des sports : des équipements et des événements sportifs au service de tous les Vaudais

Missions

- Accompagner la dynamique sportive
- Gérer les créneaux des équipements sportifs

Activité de l'année

Le service des sports est l'interlocuteur privilégié du mouvement sportif vaudais. Il assure la bonne utilisation des installations sportives : plannings, entretien, sécurité. En 2022, ce sont 41 clubs sportifs et 6 associations d'éducation par le sport qui ont bénéficié d'un soutien financier.

La Ville compte 3 stades, 10 terrains de football et 22 salles de sports avec une amplitude d'ouverture de 8h à 22h.

Ces installations sont mises à disposition de 50 associations, 18 écoles, 4 collèges et 2 lycées, soit 1 890 heures de créneaux d'occupation hebdomadaires.

Données clés :

- 47 associations sportives soutenues et accompagnées
- 22 salles de sports, 3 stades et 10 terrains de football
- 890 heures de créneaux d'occupation hebdomadaires
- 35 640 entrées à Activ'été 2022



Projets ou événements

Des stages sportifs pour les enfants des centres de loisirs vaudais ont été organisés pendant les petites vacances scolaires dans les installations sportives

Les activités physiques et sportives proposées cette année ont été : basket, escalade, boxe, lutte, sports collectifs, V.T.T, jeux d'oppositions, tennis, escrime, hockey, futsal et badminton.

Plus de 1 000 enfants vaudais se sont inscrits et ont participé à cette action en 2022.

Comme chaque année, les activités **Activ'été** ont été proposées aux habitants sur trois sites : le parc Elsa Triolet, le stade Aubert et le plateau Jean-Jacques Rousseau, en lien avec l'Office municipal des sports.. 35 640 entrées ont été comptabilisées sur les 32 jours d'ouverture, de 10h à 12h les mardis, mercredis et jeudis et de 16h à 20h du lundi au samedi. L'organisation a mobilisé 61 animateurs.

Les activités proposées ont consisté principalement à donner des cours de natation à destination des enfants, des cours d'aquagym pour les adultes et des cours parents-enfants. Victime de son succès, la durée des cours d'aquagym a été adaptée pour pouvoir dédoubler les cours et répondre à toutes les demandes (près de 250 participants au total).

Une session danse a également été mise en place tous les soirs à 19h. La « danse de l'été » est devenue un rendez-vous incontournable pour les familles.



Du 6 au 9 septembre, a été organisé l'**International de la Pétanque**. Sur 3 jours, ce sont 1 200 joueurs qui ont pu concourir sur 200 terrains mis à disposition place de la Nation, parking de l'hôtel de ville, à l'arrière du 5C et sur la promenade Lénine.

Le 11 septembre s'est tenu le **triathlon de Vaulx-en-Velin**. La Ville a apporté un soutien logistique et financier : dispositif Prévisionnel de Secours, tables et chaises et lignes d'eau notamment.

Lors des vacances d'automne, un **village sportif itinérant** à destination du grand public a été créé afin de proposer des activités sportives aux habitants en cœur de quartier. Ce village itinérant sera reconduit sur la première semaine de chaque période de petites vacances scolaires. Cette action est conduite en lien avec le tissu associatif du quartier et permet la découverte de disciplines sportives alternatives.

Données clés :

- 12 commémorations en 2022
- 1 542 participants au festival Arta Sacra
- 491 participants au débat du Collectif histoires singulières pour une mémoire commune

Mémoire

La transmission de la mémoire un vecteur essentiel du vivre ensemble

Missions

La Ville célèbre 12 commémorations chaque année, donnant lieu à des partenariats approfondis avec les associations mémorielles, culturelles, d'éducation populaire, les institutions et les établissements scolaires. Ces cérémonies assurent la mission de transmission de la mémoire grâce aux associations d'anciens combattants et de résistance, et à la forte implication des centres sociaux et autres organismes liés à la jeunesse et à la culture. Elles participent à un travail intergénérationnel important démontrant l'engagement de tous les Vaudais pour le Vivre ensemble et la Mémoire Commune.

Activité de l'année

En 2022, les commémorations ont pu retrouver leurs formats habituels, d'avant la pandémie. L'année 2022 a vu aussi le retour, après 2 années d'absence, de la célébration de la Victoire du 8 mai 1945 dans toute son ampleur avec le défilé de véhicules d'époque et de figurants et le bal populaire, tant appréciés par les Vaudais.

Durant l'année, de nombreuses initiatives associatives culturelles se sont déployées : expositions, lectures musicales, spectacles, diffusions de films ou documentaires, conférences-débat. Dans le cadre de la Journée de la Déportation, de nombreuses classes de secondaires ont pu rencontrer Jean Levy, enfant-caché, rescapé de la Shoah et engagé dans de nombreuses associations mémorielles.

2022 a vu également revenir les Chemins vaudais de la mémoire de la résistance, initiés par l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré en 2019, en impliquant cette année le sud de la commune. Cet évènement permet une sensibilisation dynamique de la jeunesse autour de cette page historique majeure. Il s'agit d'un moment intergénérationnel important, avec un hommage rendu à Edouard Aubert.

Projets ou événements

Le 60^e anniversaire de la signature des accords d'Evian du 19 mars 1962 a été un temps fort du début d'année, accueillant à l'Atelier Léonard de Vinci l'historien Benjamin Stora, autour de sa mission confiée par le Président de la République sur les mémoires de la guerre d'Algérie. Il s'agissait de la première conférence donnée dans la toute nouvelle salle de l'Atelier.

En partenariat avec les associations mémorielles, la direction de la vie associative et les archives municipales ont organisé la 5^e édition du Printemps des Cimetières. A partir de la richesse des connaissances des habitants, de leurs témoignages, anecdotes et objets complétés par une importante documentation des Archives, une quinzaine de Vaudais inhumés fait l'objet d'une présentation par une guide professionnelle lors de visites du Cimetière de l'Egalité. Celui-ci abrite nombreuses figures locales rappelant les grands conflits du 20^e siècle : Résistant.e.s et tombé.e.s pour la France. Elle rappelle aussi la riche diversité de la ville : du pompier à l'agriculteur, en passant par la marchande de glace, le coiffeur, le prêtre-ouvrier, l'institutrice, l'aviculteur... c'est l'histoire locale de Vaulx-en-Velin qui est racontée à travers les portraits de ceux qui en ont été les acteurs et les actrices.



Direction de la culture

► L'École des arts, un équipement pédagogique structurant pour la politique culturelle inclusive de la ville

Missions

L'École des Arts répond à plusieurs objectifs :

- Rétablir une égalité d'accès à la pratique artistique ;
- Réparer des inégalités par l'accès à la culture ;
- Concilier l'exigence d'excellence et l'accessibilité du plus grand nombre.

L'École des Arts propose ainsi :

- Une formation artistique complète ouverte à tous ;
- Des professeurs diplômés d'État ;
- Une quarantaine de disciplines enseignées en musique, danse classique et contemporaine, théâtre, arts plastiques.

Activité de l'année

La fréquentation de l'École des Arts reste élevée. 830 élèves étaient ainsi inscrits en 2022 dont la moitié dans les formations en musique et près d'un quart dans les cours d'arts plastiques. 538 heures d'enseignement sont dispensées chaque semaine par l'École des Arts soit au total 17 770 heures sur une année scolaire.

Projets ou événements

- **Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** restent un projet pédagogique structurant et pleinement en adéquation avec la politique culturelle inclusive de la ville. Au total, 90 élèves de la 6^e à la 3^e du Collège Barbusse ont bénéficié de ce dispositif

- **Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)** : création des premières classes dans la Métropole en septembre 2022, en partenariat avec le collège Césaire, qui sont l'équivalent des CHAM pour le théâtre. Elles donnent une nouvelle impulsion à l'éducation artistique et culturelle par la pratique du théâtre. Deux classes de 12 élèves chacune (1 classe de 6^e et 1 classe de 5^e/4^e) ont ainsi été mises en place.

- **Les partenariats avec les écoles, collèges et lycées** se sont poursuivis et développés : Orchestre cordes à l'école Vilar ; La danse à l'école Wallon ; Du théâtre à l'école King ; Ateliers de pratique instrumentale dans tous les collèges de la ville et au lycée Doisneau ; Une résidence d'artiste au sein du collège Aimé Césaire dans le cadre de la biennale des arts urbains ; Des interventions en danse pour les 6^e et les 5^e du collège Aimé Césaire.

- Projets d'activités de l'École des Arts :

- Fête de l'École des Arts avec les examens et les restitutions en mai-juin 2022 ;
- Spectacle de Noël à Chaplin avec la 1^{re} participation des élèves théâtre de l'École des Arts ;
- Développement des ateliers Théâtre pour ados/adultes ;
- Festival des musiques actuelles de l'Est lyonnais : F'EST ;

Le studio hip-hop créé en 2019 attire de plus en plus de jeunes Vaudais ainsi que l'activité de musique actuelle amplifiée et de musique assistée par ordinateur (plus de 80 élèves au total).

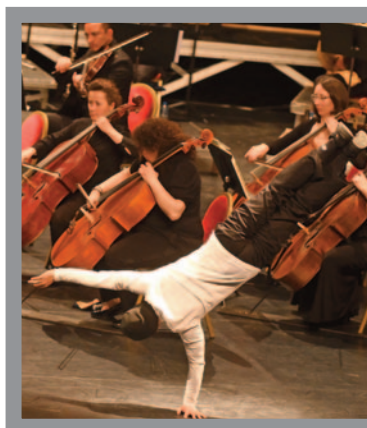
Données clés :

- 830 élèves inscrits
- 40 disciplines enseignées
- Plus de 530 heures d'enseignement chaque semaine
- Plus de 18 000 heures d'enseignement sur l'année



Données clés :

- 34 spectacles accueillis, pour 63 représentations
- 13 871 spectateurs accueillis
- 393 abonnés, dont 192 Vaudais
- 130 pass-abonnements annuels vendus



Centre culturel communal Charlie Chaplin : une saison et des activités pleines de promesses en découvertes artistiques

Missions

Les missions du Centre culturel communal Charlie Chaplin sont nombreuses :

- Diffusion de spectacles sur le territoire (théâtre, danse, musique, cirque...);
- Accès à la culture pour tous : inclusion des publics éloignés de l'offre culturelle ;
- Développement de modes et processus d'appropriation adaptés, développement d'actions d'éducation artistique et culturelle ;
- Soutien à la création artistique, développement de résidences de création et de territoire.

Le centre culturel est soutenu en tant que Scène régionale Auvergne Rhône-Alpes par la Région, la Métropole de Lyon et le Centre National de la Musique.

Activité de l'année

Cette année 2022, post crise de la Covid-19, marque une reprise de la fréquentation avec une progression de plus de 21% du nombre de spectateurs accueillis par rapport à 2021. Les abonnements ont également progressé de 38%, tout comme l'achat de pass, qui a augmenté de 32% par rapport à la saison précédente.

Ce sont 7 521 élèves scolarisés à Vaulx-en-Velin qui ont assisté à l'un des 14 spectacles dédiés, en théâtre, danse, cirque, conte ou musique.

La résidence de la compagnie l'Harmonie communale a pris fin en juin 2022 après 2 années riches en actions et créations. Le Centre culturel Charlie Chaplin a coproduit « La Peur » de François Hien, créée aux Célestins, théâtre de Lyon à l'automne 2021 et programmée le 24 mai 2022 à Vaulx-en-Velin.

La gestion du bar ouvert avant et après les représentations a été reprise en interne par des agents du centre à parti de mars 2022.

Les recettes de billetterie s'élèvent pour l'année 2022 à 65 025 € (dont 6 605 € de recettes pour les représentations scolaires et 58 420 € pour les représentations tout public). Les recettes du bar de mars à décembre 2022 s'élèvent à 1 981€.

Le centre culturel communal Charlie Chaplin a également développé ses partenariats et sa mise en réseau en 2022, en proposant une programmation partagée avec :

- Le festival de danse Kavel ;
- L'association vaudaise Street Off pour l'organisation du Battle de Vaulx International, événement de break dance qui s'est déroulé au Cirque Imagine ;
- Le prix des diffuseurs européens de la Bourse Rideau-Québec ;
- L'Orchestre Symphonique Divertimento dans le cadre de sa résidence à l'Ecole des Arts.

Un partenariat est également mis en place avec l'Institut médicoéducatif (IME) Yves Farges de Vaulx-en-Velin depuis mai 2022 afin de faire découvrir le spectacle vivant et de familiariser les usagers et leurs familles avec les pratiques culturelles.

Projets ou événements

En 2022, un « parcours du jeune spectateur » a été proposé, qui a été intégré par 438 collégiens et lycéens, issus de 6 établissements scolaires.

Ce parcours se décline en trois volets :

- Sensibilisation à la posture du spectateur ;
- Découverte des métiers et du fonctionnement d'une salle de spectacle ;
- Découverte d'un ou plusieurs spectacles associé(s) à une rencontre avec le ou les artiste(s), via un atelier, une intervention et/ou un bord plateau.

Les établissements scolaires touchés sont les suivants :

- Collège Pierre Valdo (2 classes de 3^e) ;
- Collège Henri Barbusse (4 classes à horaires aménagés musique et 1 classe de 5^e) ;
- Collège Jacques Duclos (2 classes de 6^e) ;
- Lycée professionnel Les Canuts (7 classes de 2^{de}, 1^{re}, CAP et Terminale) ; Lycée Pierre Doisneau (4 classes de 1^{re} et Terminale Littérature/Philosophie) ;
- Institut médico-éducatif Yves Farge (groupe de 7 jeunes de 15 à 17 ans).

Deux mini-parcours culturels en direction des accueils de loisirs et centres sociaux ont également été développés en 2022, bénéficiant à 41 enfants de 3 à 5 ans. Ces mini-parcours s'articulent en trois temps :

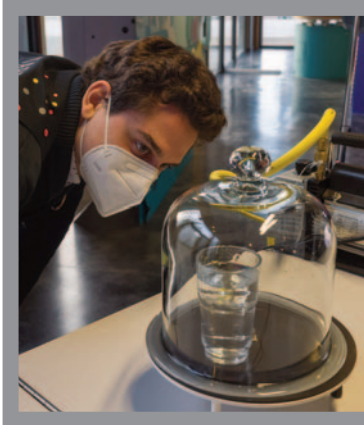
- Atelier de pratique artistique ou de sensibilisation ;
- Spectacle et rencontre artistique ;
- Ateliers créatifs menés par les animateurs.



Données clés :

87 218 visiteurs au total dont :

- 8 193 visiteurs vaudais
- 48 687 visiteurs métropolitains
- 34 902 visiteurs scolaires dont 3 906 Vaudais



Le Planétarium, une programmation scientifique et culturelle étoffée

Missions

Le planétarium propose une programmation à destination des scolaires et du grand public :

- Des séances de projections ;
- Des visites d'expositions ;
- Des animations scientifiques diverses.

Ces activités sont déclinées en fonction de l'âge pour les rendre accessibles et compréhensibles par tous, avec plusieurs niveaux de langage adaptés.

Activité de l'année

Après deux années de programmation contrainte, le Planétarium a pu à nouveau proposer une saison riche et diverse :

- Une Exposition temporaire "Vaisseau Terre" de la Cité de l'Espace ;
- L'organisation de neuf conférences avec 730 entrées ;
- Ouf d'Astro + « Yuri's Night », festival d'astronomie et de culture spatiale ;
- La participation à la Fête de la science, avec 300 visiteurs dont 1 500 scolaires ;
- La participation aux Journées Européennes du Patrimoine, avec 600 visiteurs ;
- L'organisation du Congrès scientifique, réunissant 180 enfants vaudais en collaboration avec la Cité de l'espace de Toulouse, l'Université de Lyon et les élèves vaudais ;
- Des visites à destination du public 20 mois – 3 ans pour 500 enfants ;
- Une soirée de culture artistique et numérique avec 300 spectateurs.

Plusieurs partenariats scientifiques ont été conclus au cours de l'année 2022 :

- Partenariat avec l'entreprise RSA Cosmos (convention de mise à disposition de matériel pour recherche et développement) ;
- Partenariat CNRS – Université Lyon 1 pour 10 conférences immersives ;
- Partenariat avec le Centre national de la Préhistoire.

Un nouveau film : « Des Oasis dans l'espace » à destination des adultes et des enfants dès 8 ans, a été proposé. Il s'agit d'expliquer que nous habitons une planète aquatique et précieuse. La vie telle que nous la connaissons a besoin d'eau pour apparaître.

Projets ou événements

Élaboration du Projet scientifique et culturel du Planétarium

Le projet scientifique et culturel du Planétarium est le document de référence qui définit l'identité et les orientations d'un musée. Il a vocation à être partagé avec tous les acteurs du territoire (équipes, élus, intervenants, partenaires) autour des enjeux et des perspectives de l'équipement. Rédigé par l'équipe scientifique et administrative, c'est un travail collectif associant la direction, la direction de la culture et les élus. Outil de gouvernance validé par la Ville, il pose également les bases des rapports avec les autres institutions et l'État.

La première phase, celle d'état des lieux, a été mise en œuvre au deuxième semestre 2022 : bilan, histoire de l'établissement, diagnostic.

Le Planétarium affiche à la fois un ancrage local fort et un rayonnement métropolitain qui explique son succès auprès du public : jusqu'à 100 000 visiteurs par an. Il affiche un potentiel indéniable en termes d'attractivité. Dans le contexte post-COVID, il y a un véritable enjeu à investir de nouveaux thèmes et formats afin de renouveler l'offre aux publics, notamment les opportunités de visite du public vaudais.

Atelier Léonard de Vinci, un pôle culturel et social majeur

Missions

L'Atelier Léonard de Vinci et les bibliothèques du territoire proposent un ensemble de collections (livres, revues, ressources numériques) diversifiées et destinées à tous les publics. Elles sont également actives dans les domaines de :

- L'éducation artistique et culturelle ;
- Les accueils de classes et de crèches qui permettent de familiariser les enfants avec l'écrit ;
- Le domaine numérique avec une bibliothèque numérique de grande qualité comprenant de la vidéo en ligne, des ressources en auto-formation, des livres numériques et le déploiement des jeux vidéo ;
- Des ateliers et des rencontres qui sont également proposés aux publics adultes.

Activité de l'année

L'Atelier Léonard-de-Vinci a ouvert ses portes le 8 février et a été inauguré le 2 juillet 2022. Le public bénéficie des services de prêt et retour de documents (livres, DVD, magazines etc.), d'accès à la bibliothèque numérique, d'accompagnement aux démarches numériques, de la ludothèque, des animations du Fablab et de sorties familiales. Le programme trimestriel conjugue des animations en direction des enfants, des conférences (Benjamin Stora et Patrick Chamoiseau), des concerts mais aussi des spectacles de qualité. Plusieurs partenaires de l'Atelier Léonard-de-Vinci tiennent des permanences et coorganisent des événements : permanences du Programme de réussite éducative, de l'Unafam, de la mission locale, forum des études supérieures, réunion de Rés'In (réseau de l'inclusion numérique). En décembre 2022, l'Atelier a également organisé le festival #TousNumériques dédiés aux cultures numériques et dont la programmation a été pensée par une équipe de jeunes Vaudaises et Vaudais, accompagnés par les agents du pôle numérique.

Projets ou événements

L'Atelier Léonard-de-Vinci dispose non seulement des fonctions d'une médiathèque mais également d'un centre social agréé par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Jusqu'alors, le centre social bénéficiait d'un agrément de préfiguration "animation de la vie sociale". Afin de renouveler l'agrément valable pour 4 ans, il est nécessaire de passer par un mode projet scandé par une phase de diagnostic/bilan partagé, un temps de débats d'enjeux et enfin un temps de proposition d'un plan d'actions formalisé. Arrivé à ce terme, l'agrément est attribué sur la base de la qualité du dossier documenté soumis à la CAF.

Données clés :

- 93 000 visiteurs
- 77 000 prêts de documents
- 5 820 prêts de jeux
- 1 306 élèves accueillis dans le cadre de l'accueil de classe



Mission Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

Un bilan remarqué et de nouveaux partenariats

Missions

La Ville La Ville a signé en 2014 un Plan de Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations avec des acteurs associatifs et institutionnels reconnus pour leurs actions. Ainsi, la Ville encourage la mise en œuvre de projets autour des valeurs de la République afin de contribuer à la cohésion du territoire.

Données clés :

- 7 associations partenaires, conventionnées, accompagnées et financées tout au long de l'année dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
- 14 actions financées dans le cadre de l'appel à projets pour un montant de 25 500€
- Près de 1 400 participants aux actions subventionnées dans le cadre de l'appel à projets
- 10 rencontres-débats organisées par le Collectif Histoires singulières pour une Mémoire commune qui ont rassemblé près de 500 personnes et mobilisé 12 intervenants

Activité de l'année

Ville a poursuivi la mise en œuvre de son Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, avec pour objectif de promouvoir le vivre-ensemble et les valeurs de la République. Elle a continué de soutenir et d'accompagner les associations mettant en œuvre des actions à destination des jeunes (ateliers...), des professionnels, responsables et bénévoles associatifs (formations...) ou du grand public (conférences...).

L'appel à projets a permis à quatorze petites associations et collectifs d'habitants d'organiser des actions innovantes sur le territoire. Cette année encore, la Ville a su mobiliser les Vaudais, ses agents et les acteurs locaux lors de temps forts, notamment autour de l'Égalité femmes/hommes (mois de Mars et Semaine de l'Égalité), de l'Histoire et du partage autour d'une mémoire commune (exposition du Collectif HSMC et Festival Arta Sacra).

Enfin, un travail d'actualisation du Plan de lutte a débuté avec les partenaires associatifs et institutionnels.

Projets ou événements

La Ville, en collaboration avec le Collectif Droits des Femmes, a organisé et coordonné plus de 25 événements en mars, à l'occasion de la Journée internationale des Droits de femmes. En 2022, la Ville a souhaité faire de la lutte contre le harcèlement le fil conducteur de sa Semaine de l'Égalité, qui s'est déroulée du 21 au 25 novembre.

La Ville a également proposé à ses agents et agentes des temps de sensibilisation autour de la lutte contre le sexisme ordinaire.

Un travail d'actualisation a été réalisé durant l'année 2022, afin de répondre aux enjeux actuels. Pendant plusieurs mois, en concertation avec les acteurs issus du tissu associatif, économique ou institutionnel, nous avons débattu, échangé, sur le sens du Plan, le bilan de l'action menée, ainsi que sur les axes d'amélioration. Alors que certains axes ont été approfondis, de nouvelles pistes d'actions ont émergé, prenant en compte le bilan du Défenseur des droits, les retours des habitants et des associations.



Mission relations internationales, jumelages, solidarités

► Le renforcement des liens d'amitié, de coopération et de jumelage

Missions

Le service a pour mission de développer les coopérations et les liens d'amitiés avec les villes jumelles ou amies et d'accompagner des projets de solidarité internationale.

Activité de l'année

L'activité de la mission s'est articulée autour de plusieurs temps forts au cours de l'année :

- Accompagnement d'associations de solidarités internationales, dans le cadre de catastrophes naturelles, notamment au Pakistan. La commune a également participé à l'élan de solidarité en faveur des ukrainiens par une importante collecte de dons à destination d'associations humanitaires. Un travail d'identification des besoins sur place et des associations susceptibles d'intervenir a été réalisé.
- Des rencontres régulières avec des partenaires des relations internationales ont lieu, la Ville participant et se mobilisant pour des événements métropolitains autour des relations internationales et de la solidarité internationale.

Projets ou événements

Plusieurs événements ont rythmé l'année 2022 :

- Au mois de juin 2022, la Ville a accueilli une délégation de la ville d'Artik conduite par son Maire. A cette occasion, la Ville a pu renforcer concrètement les liens d'amitiés qui unissent les deux villes, par le dévoilement d'une plaque rue d'Artik célébrant l'amitié des deux communes et par le don d'un camion benne pour Artik, offert par la Métropole et pris en charge par la Ville.
- Des visioconférences ont eu lieu avec les associations Beit-Sahour, Bohlen, Chlef, Bamendjou, Artik afin d'identifier des pistes concrètes de coopération. Ce travail est fondateur dans le cadre de la rédaction du futur Appel à projet « Solidarités internationales » dont le lancement est prévu en 2023.



AXE

FOCUS

Date de début et date de fin

15 juin au 31 août 2022

Budget global du projet

1,2 M€

**DIRECTIONS DE LA VILLE
ET PARTENAIRES ENGAGÉS**

L'ensemble des services de la Ville a été mobilisé pour la mise en œuvre de ce projet, avec une implication toute particulière du service des sports, de la direction de la Jeunesse et de la vie étudiante, de la direction de la Vie associative et événementielle et du Grand projet de ville.

Le projet a également été soutenu par a Métropole de Lyon, et l'Etat, et les centres sociaux, et la MJC.

Il a mobilisé l'Office municipal des sports et plus de 40 associations du territoire.

**Activ'été 2022****Un évènement estival majeur, rassemblant petits et grands
autours d'animations sportives et ludiques****Contexte, enjeux, objectifs**

Depuis plusieurs années, la municipalité développe des activités l'été à destination de l'ensemble des jeunes et des familles, avec l'appui du tissu associatif.

Les enjeux d'Activ'été sont les suivants :

- Proposer une offre de loisirs large et équitable en termes de publics et territoires concernés, qui soit lisible pour les habitants et complémentaire de l'offre des partenaires ;
- Développer une offre autour de l'enjeu fort des enfants et de la jeunesse, tout en favorisant le recrutement et la qualification des jeunes ;
- Favoriser l'accès à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs ;
- Animer les espaces publics, notamment en fin de journée et en soirée afin de favoriser la tranquillité publique et la médiation ;
- Aller vers les habitants qui ne partent pas en vacances ;
- Sensibiliser à l'éco-responsabilité citoyenne.

Réalisations concrètes 2022

L'offre proposée en 2022 a été riche et variée et s'est construite dans une dynamique de transversalité et une mobilisation associative importante. Sur les sites Triolet, Rousseau et Aubert, il y a eu 72 860 entrées (34 800 en 2021) ainsi réparties :

- 27 571 au Parc Triolet (21 551 en 2021)
- 37 230 au plateau Rousseau (7 200 en 2021), qui a connu un succès très élevé
- 8059 au stade Aubert (6158 en 2021)

Différentes activités ont été proposées lors d'Activ'Été et ont attiré un public nombreux :

- 1336 participants sur l'ouverture des gymnases en soirées
- 144 départs en colonies apprenantes
- 250 chantiers jeunes
- 971 enfants sur les accueils de loisirs sans hébergement municipaux
- Plus de 9 000 participants pour la fête républicaine du 13 juillet
- Plus de 28 000 visiteurs et/ou spectateurs sur les équipements et événements culturels de l'été

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 069-216902569-20230629-V_DEL_230629_4-DE



AXE

FOCUS

Date de début et date de fin

2020 – 2026

Budget global du projet

150 000 €

**Subventions versées/
budget des actions :**

- Culture : 20 000€ (Arta Sacra)
- + 20 000€ (HSMC) soit au total 40 000€
- Vie associative : 16 000€ (commémorations)
- Plan de lutte : 25 000€ (appel à projets participatifs) et 125 000 (subventions)

**Mobilisation des ressources
humaines internes (services Ville) :**

- Vie associative : 1 agent à 70%
- Plan de lutte : 1 agent

**DIRECTIONS DE LA VILLE
ET PARTENAIRES ENGAGÉS**

Une approche intégrée qui mobilise et implique tous les services et l'ensemble de l'équipe municipale.

Partenaires :

- Collectif Histoires singulières pour une Mémoire commune
- Collectif Sur les routes de l'esclavage à nos jours
- Centre sociaux
- Clubs sportifs
- Associations

Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

Axe 5 : transmettre l'Histoire et partager les mémoires pour une ville toujours plus engagée et unie

Contexte, enjeux, objectifs

Depuis 2014, la Municipalité porte sans relâche les questions liées à l'Histoire de France, du territoire et s'attache à transmettre les mémoires de celles et ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre liberté. Ainsi, l'équipe municipale a souhaité souligner cet engagement en inscrivant cet objectif dans l'axe 5 du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations signé par la Ville et des partenaires associatifs et institutionnels structurants.

Réalisations 2022

En parallèle des 12 commémorations annuelles et autres temps mémoriels, de nombreux travaux sont réalisés et portés par la Ville autour de l'Histoire, des questions mémorielles, du vivre-ensemble et de la lutte contre toute forme de discrimination.

Parmi eux, le Festival Arta Sacra dont la 6ème édition s'est déroulée du 26 septembre au 1er octobre 2022. Fondé sur les valeurs de la République, Arta Sacra donne à voir et entendre, à comprendre et à découvrir, à partager des moments culturels intenses et fraternels issus de fondamentaux sacrés universels. Pour l'organisation de ce festival, un collectif de vingt associations et d'habitants de la Ville s'est réuni à 17 reprises. La qualité de la programmation a permis la mobilisation de 1 542 participants tout au long de la semaine.

Enfin, le Collectif Histoires singulières pour une Mémoire commune, piloté par la Ville depuis 2021, a poursuivi son action à travers des rencontres régulières et un travail approfondi avec des témoins et des experts des questions mémorielles. L'exposition originale « De l'esclavage à la colonisation » a été présentée le 11 février 2022 et le travail autour « Des libertés à l'égalité » a débuté en septembre. Cette seconde exposition est le fruit d'un travail d'un groupe de Vaudais volontaires, accompagnés par le Collectif et le Groupe de recherche Achac. Elle propose dans un même regard la décolonisation et les indépendances, l'immigration, les combats revendicatifs pour l'égalité comme la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, pour conclure sur la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité avec la loi Taubira de 2001.



Une ville citoyenne et apaisée

Nous avons continué le renforcement de notre politique locale de sécurité et de tranquillité et consolider nos dispositifs de prévention en lien étroit avec les services de l'Etat et la Police nationale. La vidéo-verbalisation a été lancée ainsi que l'étude d'extension de la vidéoprotection. Les recrutements de policiers municipaux se poursuivent. La participation citoyenne a bien repris en 2022 après les empêchements dus au contexte sanitaire ; le premier Budget participatif a connu un réel succès.



Direction Prévention, sûreté, sécurité urbaine

Le renforcement de l'action de prévention, de sécurité et de tranquillité

Missions

L'action de la Direction s'articule autour de deux services :

La police municipale, chargée de :

- Sécuriser les manifestations ;
- Surveiller le stationnement de véhicules ;
- Veiller au respect de la sécurité routière ;
- Intervenir en cas d'atteinte à la salubrité publique ;
- Faire respecter les arrêtés de la Maire ;
- Surveiller les marchés.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

structuré autour de 4 axes :

- Le renouvellement de la stratégie communale de sécurité, prévention de la délinquance, des séparatismes et de la radicalisation ;
- La poursuite de la structuration locale de l'accompagnement des publics exposés à la délinquance ou à la récidive et le rapprochement police/population ;
- La poursuite de la prévention situationnelle sur le territoire communal ;
- La prévention précoce des addictions en matière de sécurité routière et la poursuite de la prise en charge des victimes.

Le recrutement de policiers municipaux s'est poursuivi.

Données clés :

- 13 513 procès-verbaux établis par la police municipale, dont 136 suite à la mise en œuvre de la vidéoverbalisation
- 143 demandes de réquisition de vidéoprotection reçues et traitées
- 17 725 interventions de la police municipale
- 114 procédures pour la justice de proximité



Activité de l'année

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a mis en place différentes activités au cours de l'année :

- Organisation du dispositif de prévention des violences urbaines en juin pour le 13 juillet et en décembre pour le réveillon du 31 décembre ;
- Des rencontres se sont déroulées autour de la participation des habitants au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en février, et la démarche a été poursuivie avec les responsables des écoles du campus à l'automne 2022.

Le service prévention a lui aussi été mobilisé sur diverses manifestations (fêtes de quartier, concerts, spectacle...) mais aussi sur le marché du Mas du Taureau tous les mercredis et samedis, et assure également l'accueil du Copernic, bâtiment administratif de la ville. Le service a également accueilli 56 personnes en Travail d'Intérêt Général (TIG).

L'année a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle du dispositif des bataillons de la prévention, dont le portage est assuré par la ville et l'association de médiation Acoléa, en collaboration avec la Métropole de Lyon (éducateurs spécialisés). Cinq semaines de chantier éducatif ont été mises en œuvre, ainsi que des actions collectives partenariales et spécifiques.



Projets ou événements

- Réalisation des « **24 heures de la sécurité routière** » le 21 novembre, avec la participation de 6 établissements scolaires, 40 intervenants autour de 16 ateliers. Ces derniers ont mobilisé 10 agents de la ville et ont sensibilisé 758 élèves de classes de 5e.
- Le 28 avril a eu lieu le « **Prox Raid Aventure** », journée sportive et citoyenne au cœur des quartiers, encadrée par des policiers de l'association Prox Aventure. 11 ateliers ont été proposés et ont permis de créer des moments privilégiés entre les habitants, dès l'âge de 6 ans, -et les policiers. Environ 500 personnes ont été accueillies sur la journée.

Service démocratie locale et participation citoyenne

► Une première édition réussie du budget participatif

Missions

Le service Démocratie locale accompagne les instances participatives Vaudaises :

- Conseils de quartier ;
- Conseil des seniors ;
- Conseil consultatif de la vie associative.

Il organise les concertations et mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre de leurs projets, aux côtés des six adjoints et conseillers délégués investis sur les enjeux de participation citoyenne. Le service Démocratie locale est également en charge de la plateforme participative numérique monavis-vaux-en-velin.net.

Données clés :

- 8 conseils de quartier
- 1 conseil des seniors
- 1 conseil consultatif de la vie associative
- 14 projets retenus dans le cadre du budget participatif

Activité de l'année

2022 a vu le lancement du premier Budget Participatif, doté d'un budget d'investissement de 350 000€. Les 8 conseils de quartiers, le conseil des seniors et le conseil consultatif de la vie associative ont été étroitement associés pour encourager la participation des habitants. Ces conseils ont participé à toutes les phases du processus. Les services municipaux ont été fortement sollicités en soutien aux initiatives des habitants.

Les habitants ont pu exprimer leur voix via la plateforme numérique monavis-vaux-en-velin.net ou par un vote papier. Avec un montant maximal de 40 000€ chacun, 14 projets ont été retenus, notamment des aires de jeux inclusives, de sport ou de fitness, des projets environnementaux et santé, une fresque contre le harcèlement scolaire... Chaque quartier a vu au moins un projet adopté sur son territoire. Le Conseil municipal a acté les choix des Vaudais.

Pour la réalisation de ces projets, les services techniques municipaux ont étroitement travaillé avec les lauréats. Selon leur technicité et la disponibilité des porteurs de projets, les premières réalisations ont vu le jour fin 2022.



5 AXE FOCUS

Date de début et date de fin
Janvier 2021 – décembre 2023

DIRECTIONS DE LA VILLE ET PARTENAIRES ENGAGÉS

Direction de la Prévention
et de la Sécurité Urbaine
en collaboration avec l'association
de prévention spécialisée « ACOLEA »
et en partenariat avec la Métropole
de Lyon.

La mise en place des bataillons de la prévention

Un dispositif essentiel pour reconquérir le lien entre les habitants, les institutions et le territoire

Contexte, enjeux, objectifs

Le dispositif des bataillons de la prévention a été initié dans le cadre du Comité Interministériel des Villes. L'Etat a proposé à la ville la possibilité de déployer les bataillons de la prévention sur les quartiers classés « Politique de la ville ». Le projet consiste à renforcer la présence humaine et réinvestir le terrain sur les quartiers de reconquête républicaine. Dans le cadre des mesures de renforcement de la prévention, sécurité et tranquillité publique, la médiation est un outil indispensable, qui permet d'améliorer les relations entre les « invisibles » et les institutions, de restaurer et de densifier le lien social et de sécuriser l'espace public. L'objectif est de recruter des médiateurs (compétence ville) et des éducateurs de prévention (compétence Métropole de Lyon) qui forment des binômes d'intervention sur les problématiques de lien social et de tranquillité publique.

Le dispositif vise à accompagner les jeunes de 11 à 25 ans issus des quartiers prioritaires. Les binômes sont déployés sur le territoire de 9h à 22h et 7 jours sur 7. Des roulements permettent une présence d'un binôme tous les week-ends.

Son travail est d'approcher le public ciblé dans une démarche de l'aller vers avec pour objectif :

- De les ramener et les orienter vers les services de droit commun ;
- De prévenir les risques de bascule dans la délinquance ;
- De sensibiliser le public dès le plus jeune âge ;
- De favoriser l'insertion des jeunes ;
- De faire le relais avec les travailleurs sociaux du territoire ;
- De favoriser les actions de vivre ensemble.

Réalisations 2022

- 31 jeunes repérés par le Bataillons ont réalisé un chantier éducatif entre mai et décembre 2022 ;
- Dans le cadre du projet « Médi Ton Avenir » (mobilisation des jeunes au travers la découverte des diverses disciplines sportives), les bataillons ont participé à un camp plongé à Marseille au mois de juin ;
- Mobilisation des bataillons sur le dispositif Activ Eté ;
- Accompagnement de jeunes aux permanences du Bus Emploi ;
- Accompagnement d'une soixantaine de jeunes vers les services ressources (mission locale, direction jeunesse et vie étudiante).



AXE 5 FOCUS

Date de début et date de fin

Avril 2022 – septembre 2022.

Budget global du projet

69 425 € dont :

- 21 000€ de l'Etat

- 11 000€ de la Ville

- 6 895€ d'autofinancement
de l'association Synergie Family

- 5 530€ de cotisations des participants

- 25 000€ de dotation Impact JO 2024

DIRECTIONS DE LA VILLE ET PARTENAIRES ENGAGÉS

L'action est portée par l'association Synergie Family en lien avec la Ville, l'association de sécurité routière Percigones et les acteurs du travail social (éducateurs de prévention, éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse...)

A Vaulx Cross



Une action innovante et intéressante de lutte contre les rodéos sauvages

Contexte, enjeux, objectifs

Dans le cadre des actions proposées pour lutter contre l'insécurité routière et les rodéos sauvages, la ville s'est fixée comme objectif de contribuer au renforcement de la lutte contre ces derniers. En complément des mesures répressives, le projet « A Vaulx Cross » vise à sensibiliser les auteurs de rodéos sur la dangerosité de leurs actes et propose une pratique encadrée et sécurisée de la discipline.

Le projet « A Vaulx Cross » tend à identifier les jeunes pratiquant le moto cross en pleine rue et de les inciter à rejoindre le dispositif. Une fois la communauté de pratiquants créée, il leur est proposé des actions d'animation, d'éducation et de sensibilisation aux risques de cette pratique. Encadrés par des éducateurs sportifs et des professionnels de la discipline, les jeunes pratiquent le motocross sur des circuits homologués.

Réalisations 2022

- 548 jeunes différents se sont inscrits sur la plateforme en ligne proposée par l'association (481 garçons et 66 filles)
- Moyenne d'âge 17 ans
- 200 jeunes différents provenant de l'ensemble de l'agglomération ont participé aux sorties sur circuits (27 filles et 173 garçons)
- 113 jeunes vaudais (5 filles et 108 garçons) ont participé aux sorties
- 33 jeunes différents ont participé à un séjour motocross organisé sur la période estivale durant lequel ils ont suivi la formation aux premiers secours et validés le permis cyclomoteur.

L'adaptation des processus supports de l'action municipale

L'action municipale ne saurait se déployer sans la présence de services et d'agents dont le rôle est de permettre le bon fonctionnement de la collectivité ; qu'il s'agisse de l'administration générale, des finances, de la commande publique, du développement numérique, des affaires juridiques, des ressources humaines, de la maintenance ou de l'information. Ils ont, par exemple, mis en œuvre le Plan d'efficacité énergétique.

Direction des finances et de la commande publique

► Une gestion financière rigoureuse de la Ville

Missions

La Direction des finances et de la commande publique regroupe deux services, budget-comptabilité et achats-marchés. Ces deux services concourent au respect de la bonne gestion des deniers publics et de la réglementation et de la déontologie.

Activité de l'année

En 2022, la direction des finances et de la commande publique s'est particulièrement mobilisée pour animer et accompagner les directions dans un contexte économique et budgétaire contraint. La conjoncture inflationniste a en effet impacté les marges de manœuvre de la collectivité, notamment dans ses dépenses d'énergie, de restauration collective et de marchés de travaux.

La direction s'est également mobilisée dans le chantier de préparation au passage à la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 au premier janvier 2023. Ce projet vise à homogénéiser les règles comptables de l'ensemble des collectivités et à moderniser la gestion budgétaire publique locale. Vaulx-en-Velin a anticipé ce passage d'un an par rapport à la date butoir du 1^{er} janvier 2024.

La direction des finances et de la commande publique a, en outre, mis en place une nouvelle nomenclature des achats. Ce projet a pour objectifs de mieux identifier les acquisitions de la collectivité, massifier et sécuriser ses achats et par voie de conséquence d'utiliser au mieux les deniers publics.

Données clés :

- 27 233 mandats de dépenses
- 21 724 titres de recettes
- Environ 40 marchés publics négociés
- 78 M€ de dépenses de fonctionnement, 20 M€ de dépenses d'équipement



Direction de l'aménagement numérique et des systèmes d'information (DANSI)

Au service de la modernisation de l'action publique

Missions

La direction a pour missions de :

- Favoriser la transition numérique
- Développer les services en ligne aux usagers
- Apporter une aide technique aux services et une maintenance du matériel informatique
- Poursuivre le déploiement du très haut débit sur la ville
- Assurer la conformité de la collectivité concernant le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Activité de l'année

Le déploiement des services numériques aux usagers s'est poursuivi en 2022. 1507 nouveaux comptes famille ont été créés. L'espace famille en ligne a permis aux familles d'effectuer 14 748 paiements, soit une hausse de 31% par rapport à 2021.

La direction a également doté la direction habitants et citoyenneté d'un nouvel outil ergonomique de gestion des rendez-vous et des flux usagers.

S'agissant des services aux directions de la collectivité, 3 750 demandes d'interventions support ont été émises, soit une hausse de 9% par rapport à 2021.

La direction de l'aménagement numérique et des systèmes d'information a, en outre, poursuivi ses chantiers de dématérialisation. En 2022, ce sont 7 570 documents qui ont été signés électroniquement, soit une hausse 43% par rapport à 2021. La direction a également mis en place une automatisation des titres émis pour les marchés forains. Cette action a permis de fiabiliser le recouvrement. Enfin, une dématérialisation totale des séances de conseil municipal a commencé à être déployée.

La direction est aussi impliquée sur la démarche de maîtrise des consommations et réduction du gaspillage relative aux impressions et consommation électrique. En 2022, ce sont 1/4 d'électricité en moins consommée par l'informatique grâce aux actions de mise en veille automatiques et à la mise à disposition de nouveaux matériels économes. Les mise en place d'actions d'économie d'impression a permis d'économiser 105 854 pages imprimées, soit 11 arbres et 1,2t de CO2

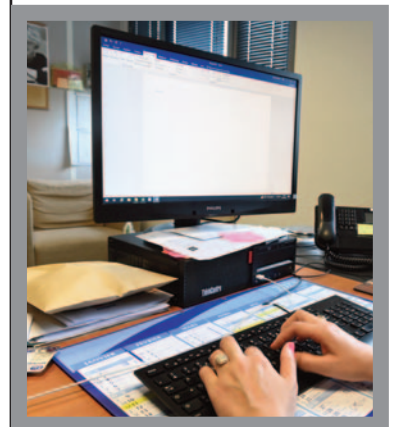
La direction a enfin poursuivi son travail de fond sur la cybersécurité et l'environnement, enjeux majeurs de la collectivité.

Projets ou événements

Début 2022, la Direction de l'aménagement numérique et des systèmes d'information a été mobilisée dans la mise en œuvre de l'ensemble des équipements numériques de l'Atelier Léonard de Vinci. Ce nouvel équipement est résolument engagé dans le numérique. Le matériel et les infrastructures numériques comprennent notamment :

Données clés :

- 3750 demandes d'intervention
- 14 748 paiements (+31%) et 1507 nouveaux comptes via l'espace famille en ligne
- 7 570 documents signés électroniquement via l'application lparapheur
- 105 854 pages non imprimées grâce aux actions développement durable, soit 11 arbres et 1,2t de CO2



- 39 ordinateurs et 20 tablettes à destination du public ;
 - 32 ordinateurs fixes et portables pour les agents ;
 - 4 vidéoprojecteurs ;
 - 1 FabLab ;
 - 1 infrastructure réseau moderne complète ;
 - 1 écran d'accueil pour la promotion de l'activité de l'Atelier ;
- Soit une centaine d'équipements numériques pour un coût global d'environ 250 000 euros.

Affaires juridiques et administration générale

D'une logique de conseil à un accompagnement des directions et des élus

Missions

La Direction des finances et de la commande publique regroupe deux services, budget-comptabilité et achats-marchés. Ces deux services concourent au respect de la bonne gestion des deniers publics et de la réglementation et de la déontologie.

Activité de l'année

L'activité 2022 de la direction a consisté en :

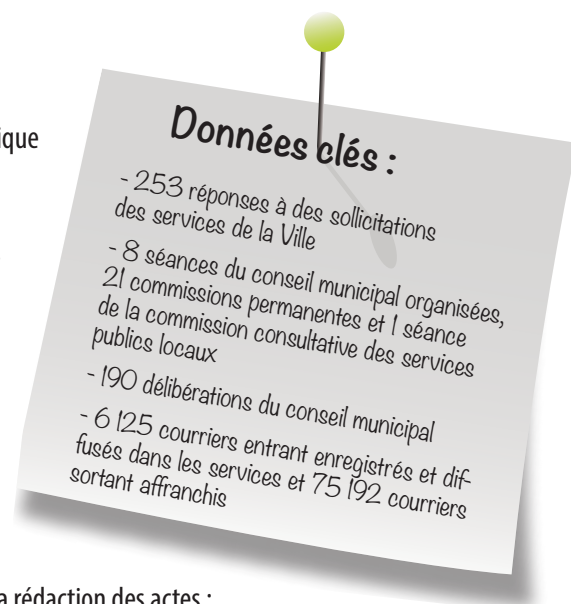
- La préparation, l'organisation et le suivi des instances municipales et la sécurisation des délibérations ;
- Le conseil et accompagnement des directions et des élus dans la réalisation des projets et dans la rédaction des actes ;
- Le pilotage et suivi des contentieux et précontentieux, la résolution amiable des différends, et les relations avec les avocats de la Ville ;
- La passation des marchés d'assurance, les déclarations et le suivi des sinistres ;
- L'enregistrement et diffusion du courrier entrant et affranchissement du courrier sortant
- L'accès aux documents administratifs.

Projets ou événements

Plusieurs projets ont permis de moderniser le fonctionnement des assemblées :

- La refonte du processus de préparation des séances avec la mise en place d'un nouveau planning et un cadrage des livrables à partir de mars 2022 ;
- La refonte des procès-verbaux de séance et des modèles de délibérations pour permettre un renforcement de la transparence des séances vis à vis des Vaudais.
- Le lancement de la dématérialisation des convocations des élus aux séances.

S'agissant des assurances, un nouveau marché a négocié pour l'assurance dommages aux biens. Cette négociation a permis d'améliorer la couverture de la Ville et les conditions financières de la prime d'assurance.



Enfin, la direction a poursuivi son action d'amélioration du conseil juridique avec :

- Le pilotage d'une mission portant sur la réalisation d'un état des lieux assorti de préconisations permettant de sécuriser l'exécution des marchés publics ;
- Le pilotage de la mise œuvre de la réforme de la publicité des actes de la collectivité ;
- Le pilotage de la refonte des délégations du conseil municipal à madame la Maire pour permettre plus de réactivité, notamment en matière de marchés publics.

Direction de la communication

► Une direction au service de la valorisation et de la promotion du territoire et de l'action municipale

Missions

La direction de la communication a trois principales missions :

- Expliquer les politiques publiques mises en œuvre par la collectivité ;
- Valoriser les projets de la commune et ceux initiés par les habitants ;
- Faire connaître au plus grand nombre les actions portées par la municipalité, ainsi que les services qu'elle propose à tous les publics.

Activité de l'année

La Direction de la communication orchestre la communication autour des actions et événements menés sur toute l'année par la ville et ses partenaires (notamment associatifs). Elle conçoit les visuels, définit les contenus et décline la communication selon un calendrier précis et en lien avec les supports/canaux existants qu'ils soient print (imprimés), digitaux (sites internet, newsletter), media sociaux :

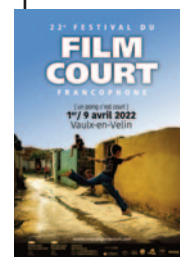
- « Vaulx-en-Velin Journal » (périodicité : deux fois par mois)
- « Vaulx-en-Velin.net », pilier central de la communication digitale de la ville. Mais également les sites comme « mon avis », ou celui du Centre Culturel Chaplin. Certains événements ont nécessité la conception de sites « événementiels » dédiés comme celui de la Biennale des Cultures Urbaines
- Une newsletter hebdomadaire
- Des éditions : flyers, affiches . . .
- Un réseau d'affichage dense et multi-supports maillant la ville
- Des media sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn, You tube.

Projets ou événements

La Direction de la communication, en tant que service support, intervient sur l'ensemble des projets identifiés dans le plan de mandat. L'objectif d'informer et de promouvoir est en effet intrinsèque à la mise en place de chaque projet.

Données clés :

- 200 actions ou événements accompagnés et valorisés
- 60 000 visiteurs sur le site vaulx-en-velin.net (43 000 en 2021)
- 20 Vaulx-en-Velin journal réalisés et distribués auprès de 19 000 foyers dans 56 points de distribution répartis
- 6 « Vaulx-en-Velin journal » spécifiques
- 900 followers Facebook (+ 500 par rapport à 2021)



Direction des ressources humaines

Gestion des ressources humaines et accompagnement des agents municipaux

Missions

La Direction des ressources humaines a pour mission d'assurer une gestion optimale des ressources humaines de la collectivité selon 4 axes :

- La gestion administrative du personnel ;
- Les relations sociales ;
- Le développement des ressources humaines ;
- L'organisation du travail et la vie au travail.

Activité de l'année

La Direction des Ressources Humaines est répartie en trois secteurs d'activité :

- **Le pôle compétences, recrutement et accompagnement des parcours** qui déploie un ensemble de prestations au service de l'évolution professionnelle, de la formation des agents, de leur mobilité en interne, ainsi que de l'optimisation des recrutements en fonction des besoins et de la capacité financière de la ville ;
- **Le pôle vie administrative et ressources** qui assure la gestion des carrières, le suivi de la situation administrative des agents, ou encore l'établissement des bulletins de salaires. Ce pôle veille au respect des règles en vigueur et participe au pilotage des effectifs et de la masse salariale et du système d'information ;
- **Le pôle santé, sécurité et qualité de vie au travail** qui veille à l'application des règles et des protocoles qui contribuent à la santé, à l'équipement et à la sécurité des agents de la collectivité.

Projets ou événements

Le développement du nouveau système d'information des ressources humaines
Accompagnée par une équipe projet dédiée, la direction des ressources humaines a déployé un nouveau système d'information des ressources humaines. Une forte mobilisation de tous les agents de la direction et d'une cellule dédiée a été nécessaire tout au long de l'année.

L'expérimentation du progiciel de gestion des temps et des activités

Le passage aux 1607 heures a été accompagné par le déploiement expérimental de la gestion des temps et activité dans plusieurs services. Ce nouveau mode de gestion permettra à terme de mieux répondre aux évolutions statutaires et facilitera la gestion des temps des agents.

Le suivi des effectifs et le suivi mensuel de la masse salariale

Les enjeux liés à la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences a nécessité l'élaboration d'un tableau des emplois associé à un suivi mensuel de la masse salariale. Dans un contexte d'allongement des carrières, de prévention des risques professionnels et de maintien à l'emploi, la création de ces outils de pilotage permet, à court et à plus long terme, une gestion réactive et dynamique des effectifs. Ce pilotage optimisé est partagé avec l'ensemble des directions.

Données clés :

- 205 recrutements effectués sur emplois permanents
- 558 candidatures spontanées traitées
- Plus de 50 agents accompagnés dans un processus de mobilité
- 2010 jours de formation délivrés pour 1266 participants



Direction du Patrimoine bâti

► L'entretien et la rénovation du patrimoine municipal en lien avec la mise en œuvre du plan d'efficacité énergétique

Missions

L'activité de la Direction du patrimoine bâti est répartie entre deux activités majeures :

- L'entretien et la rénovation des bâtiments municipaux
- La conformité aux normes.

Activité de l'année

Tout au long de l'année, la direction du Patrimoine Bâti a :

- Accompagné les projets patrimoniaux et urbains du plan de mandat en assurant la création ou la réhabilitation des surfaces
- Assuré la conformité, la pérennité et l'entretien du patrimoine bâti de la Ville et réalisé les interventions de maintenance préventive et corrective ;
- Répondu aux besoins des services de la Ville.

Ces missions sont menées en prenant en compte les enjeux majeurs que sont :

- Le développement durable et l'optimisation énergétique ;
- L'accessibilité des bâtiments avec prise en compte des différents types de handicap et mise en accessibilité de tous les établissements recevant du Public et relevant du Code du Travail ;
- L'évolution de la technicité des bâtiments pour répondre aux évolutions réglementaires.

Projets ou événements

Le Plan d'efficacité énergétique

Délibéré par le conseil municipal en novembre 2022, il vient compléter les actions déjà mises en œuvre par des mesures collectives et individuelles applicables à court et moyen terme. Il mobilise tous les agents de la ville et les partenaires, en particulier l'Education nationale, les associations et les habitants.

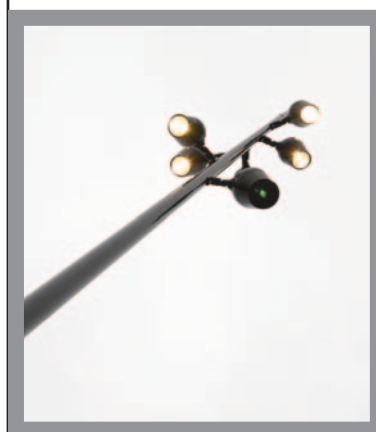
Le Plan d'efficacité énergétique vise à réduire de 10% la consommation d'énergie de la commune en deux ans.

Les mesures prises pour réduire les consommations de chauffage dans le cadre du plan d'efficacité énergétique sont :

- La réduction de la période de chauffe des bâtiments ;
- Une consigne de 19°C pour les pièces occupées et 16°C hors période d'occupation et 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours pour les bâtiments administratifs
- Une baisse de 2°C par rapport aux consignes habituelles pour les équipements sportifs ;
- Des consignes de température habituelles pour les bâtiments petite-enfance, éducation, et Résidences séniors ;
- Des coupures de l'eau chaude dans les bureaux et sanitaires, hors kitchenettes et douches ;
- Des concentrations des périodes de chauffe des équipements pour réduire les consommations de chauffage
- Une fermeture du Planétarium durant le mois de janvier 2023, associée à une fermeture temporaire du cinéma Les Amphis pour l'année 2023.

Données clés :

- -25 % de consommations de chauffage urbain dans le cadre du plan d'efficacité énergétique
- 203 504 m² de bâtiments communaux entretenus et rénovés du patrimoine communal



Données clés :

- 120 véhicules à moteur
- 2 véhicules d'intervention sur la voie publique

Service des moyens techniques

Missions

L'activité du service des moyens techniques comprend les missions suivantes :

- Approvisionner les services en fournitures techniques
- Gérer la flotte de véhicules
- Assurer la propreté des locaux municipaux
- Assurer les commandes de mobilier de bureau

Activité de l'année

La mission d'approvisionnement des services en fournitures est essentiellement assurée au travers de l'action du magasin général. Elle consiste à fournir aux équipes chargées de l'hygiène courante, des locaux des produits d'entretien et des consommables, ainsi qu'aux services administratifs du papier d'impression et des enveloppes. D'autres consommables, comme les ampoules électriques, sont également fournis par le magasin général. Les agents de l'atelier sont en charge du suivi du stock de produits et de fournitures, du recueil des besoins des services, de proposer le lancement des commandes, de réceptionner les fournitures, de préparer les commandes à destination des services et de leur livrer les fournitures.

Le suivi de la flotte des véhicules de la commune est assuré par le garage municipal. La flotte est constituée de 120 véhicules de différents gabarits. Les missions des agents consistent à assurer la maintenance préventive des véhicules, effectuer les réparations, assurer les dépannages ou remorquage, maintenir un lien avec l'assureur et réceptionner les véhicules neufs. Le garage municipal dispose de deux véhicules d'intervention, dont un équipé de balisage haute visibilité et de gyrophares pour les interventions sur la voie publique.

Le nettoyage des locaux administratifs, culturels, associatifs, sportifs, est principalement assuré par les agents du pôle d'entretien des locaux. La partie de l'entretien assuré par des agents de la Ville est animée par trois coordinateurs de secteur : secteurs nord, centre, et sud. La structuration en secteurs mise en place en 2021 a permis d'assurer un encadrement de proximité des agents et d'apporter un meilleur niveau de réponse aux demandes des différents services, notamment à travers la mutualisation des moyens.

Le mobilier de bureau est commandé de façon centralisée, sur base d'un référentiel d'articles dont la liste a été arrêtée en lien avec l'assistant de prévention de la Ville. L'objectif de la centralisation est d'harmoniser le mobilier afin de pouvoir le réutiliser dans différents services et d'assurer un suivi rigoureux des dépenses liées à ce besoin.

Projets ou événements

Mise en œuvre de plusieurs projets en 2022 :

- Rénovation du matériel et de l'interface de gestion de la station de distribution du carburant aux ateliers municipaux ;
- Mise en place des prestations d'entretien des nouveaux locaux à l'Atelier Leonard de Vinci ;
- Réorganisation des vélos de la Ville et création d'un pool en libre-service à l'Hôtel de Ville ;
- Participation aux travaux de structuration du marché public de fourniture de produits d'entretien proposé par la Métropole de Lyon dans le cadre de sa centrale d'achats ;
- Lancement, pour le service, des travaux de réorganisation pour aboutir en 2023 à un rapprochement de la direction du patrimoine bâti et du service des moyens techniques



Mission conseil et accompagnement

Au service de l'adaptation des processus supports de l'action municipale

Missions

- Accompagner des directions en matière d'organisation et de simplification des processus administratifs ;
- Sécuriser et consolider les moyens financiers de la collectivité ;
- Renforcer le mode projet ;
- Appuyer le dialogue de gestion avec les structures associatives.

Activité de l'année

Créée en janvier 2022, la mission conseil et accompagnement apporte à l'ensemble des directions de la Ville de Vaulx-en-Velin un appui dans l'adaptation de leur action :

- Conseil en organisation et simplification des processus administratifs ;
- Sécurisation et consolidation des moyens financiers de la collectivité ;
- Renforcement du mode projet par la co-construction d'outils partagés, une assistance méthodologique et un appui au pilotage ;
- Appui au dialogue avec les structures associatives.

La mission intervient depuis la structuration des démarches jusqu'au dernier kilomètre, pour aider à obtenir des résultats concrets, adaptés aux besoins de chacune des directions.

Projets ou événements

En 2022, la mission est notamment intervenue auprès de :

- La direction de l'éducation, pour l'aider à améliorer les conditions d'emploi des animateurs péri et extra scolaires ;
- La direction de la vie sportive associative et événementiel, pour l'appuyer dans sa démarche de dialogue partenarial avec les 3 centres sociaux de la Ville ;
- La direction du patrimoine bâti, pour l'aider à structurer et à mettre en œuvre le plan d'efficacité énergétique qui vise à réduire de 10 % les consommations d'énergie de la commune en 2 ans ;
- La mission Plan de lutte, pour renforcer l'action de la collectivité employeur sur le volet égalité femmes – hommes ;
- La direction des ressources humaines, pour l'appuyer dans le pilotage et la maîtrise de la masse salariale de la Ville ;
- La direction générale, pour l'aider à structurer et à lancer le plan de développement maîtrisé de la collectivité.

Le plan de développement maîtrisé est un enjeu structurant du projet managérial de la collectivité afin de mettre en adéquation l'activité et les projets des directions, avec les ressources dont elles disposent dans un contexte budgétaire contraint. Il s'agit d'outiller et d'appuyer le dialogue entre l'exécutif, la direction générale et les directions, tout en accompagnant les responsables administratifs et financiers. Cette démarche est menée en lien étroit avec les directions du pôle ressources, en particulier : direction des finances, direction des ressources humaines, direction du patrimoine bâti.

Données clés :

- 56 projets dans le portefeuille de pilotage de la mission
- 2,5 M€ d'économies pilotées dans le cadre du plan de maîtrise budgétaire 2022 / 2023
- 7 champs d'expertise principaux : ré-organisation, ré ingénierie des processus, intelligence collective, pilotage de projets, maîtrise budgétaire, dialogue avec les partenaires associatifs, valorisation de l'action des services



AXE

FOCUS

Le plan d'efficacité énergétique

Un plan visant à réduire de 10% la consommation d'énergie de la commune en deux ans

Contexte, enjeux, objectifs

Dans le cadre du Plan climat énergie territorial, en réponse notamment à la crise énergétique, la Ville a mis en place un Plan d'efficacité énergétique visant à réduire de 10% les consommations énergétiques en 2 ans. Ce Plan a été défini avec les agents en fonction des spécificités d'usage de chaque bâtiment municipal.

Réalisations concrètes 2022

Plusieurs actions ont été mises en place en 2022 pour réduire l'empreinte carbone des équipements municipaux et atteindre les objectifs fixés :

- Un outil de suivi des énergies gaz, électricité, chauffage urbain et eau ;
- Le lancement d'un défi énergie au Centre culturel Charlie Chaplin accompagné d'un relamping (passage en éclairage LED) sur la salle de spectacle ;
- Des actions de communication et de sensibilisation des agents de la collectivité sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie et environnementales (extinction des ordinateurs le soir, déplacements mode doux, limitation de l'usage des imprimantes et d'usage de la messagerie informatique, traitement des déchets de la restauration scolaire) ;
- Un suivi optimisé de la régulation du chauffage accompagné d'une baisse des consignes de températures l'eau chaude au départ des chaufferies ;
- La suppression de l'eau chaude sanitaire dans les toilettes
- Le décalage d'un mois de la mise en route du chauffage et avancer l'arrêt en fonction des températures extérieures.

De plus, depuis 2015 la Ville, consciente des enjeux énergétiques, réduit son empreinte carbone en travaillant sur l'isolation des bâtiments, l'éclairage public, la mobilité douce et l'achat durable

En 2022, la collectivité a poursuivi cet effort en réalisant des travaux de grande ampleur pour un investissement de près de 900 000 euros :

- Groupe scolaire Courcelles : Isolation Thermique par l'extérieur des maternelles et élémentaires ;
- Groupe scolaire King : remplacement des menuiseries extérieures de la maternelle B ;
- Groupe scolaire Lorca : remplacement et isolation de la toiture maternelle contractualisation ;
- Groupe scolaire Lorca : installation et mise en service de 100 panneaux photovoltaïques sur la terrasse de la maternelle Lorca ;
- Gymnase des Noirettes : remplacement et isolation de la toiture et remplacement des fenêtres de toit ;

- Espace Cachin : suppression des chaudières à gaz et passage en chauffage urbain.
- Service municipal des retraités : remplacement complet de la régulation du service municipal des retraités ; y compris tous les thermostats des locaux ;
- Bibliothèque Chassine : remplacement de la chaudière par une chaudière à haut rendement à condensation ;
- Boulodrome Tennis : remplacement systématique des sources lumineuses fluo ou incandescentes.

Date de début et date de fin
2022-2026

DIRECTIONS DE LA VILLE ET PARTENAIRES ENGAGÉS

Direction du Patrimoine bâti, en lien avec le service environnement. La Mission conseil et accompagnement participe également au pilotage de ce projet. L'ensemble des directions de la ville et des agents sont parties prenantes du projet pour assurer sa réussite.



L'incendie dramatique du 16 décembre 2022

**La tragédie survenue 12 chemin des Barques marquera l'Histoire de notre ville.
Dix personnes ont perdu la vie cette nuit-là.**

Madame la Maire, immédiatement informée de l'ampleur et de la gravité de l'incendie, se rend sur place. Les services de secours, de pompiers, la police nationale et municipale sont déjà en intervention depuis les premiers moments du drame.

Au petit matin, le bilan humain provoque consternation et peine immense. Il saisit tous les Vaudais et beaucoup pleurent ces morts dont la moitié sont des enfants.

Une trentaine de familles sont directement affectées. Un accompagnement d'urgence se met en place.

Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre chargé de la Ville et du Logement viennent dire l'émotion du pays et apporter le soutien de l'Etat aux familles et à notre ville.

Très rapidement, l'engagement des services de la Ville, de la Métropole, de la Région et de l'Etat est effectif.

Il en va de même avec la remarquable mobilisation de bénévoles associatifs et d'habitants qui organisent l'extraordinaire chaîne de solidarité qui s'est constituée spontanément.

Même sous le choc et endeuillés, les Vaudais font preuve d'une humanité et d'une solidarité qui honorent leur ville. Les médias le soulignent.

Des messages de sympathie, de compassion et de soutien affluent de toutes parts.

Passées les premières actions d'urgence, un accompagnement des familles dans la durée se met en place pour trouver des solutions de relogement ; cela occupera en partie l'année 2023.

En cette fin 2022 et en 2023 ensuite, la Municipalité et ses services sont résolument mobilisés pour soutenir les familles éprouvées par la tragédie.

Ce malheur a, bien évidemment, quelque peu fait passer au second plan le travail réalisé par nos agents durant l'année 2022, et c'est très compréhensible. Ce rapport retrace donc objectivement l'ensemble de l'activité produite.

Aussi terrible soit ce drame, il faut continuer de répondre au mieux aux attentes des Vaudaises et des Vaudais et obtenir davantage encore les moyens nécessaires au développement de notre ville et à la protection de ses habitants.

Personne n'oubliera les dix victimes de l'incendie. Leur mémoire sera honorée dans le respect et la dignité.



Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 069-216902569-20230629-V_DEL_230629_4-DE

Notes



Notes

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 069-216902569-20230629-V_DEL_230629_4-DE

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 069-216902569-20230629-V_DEL_230629_4-DE



MÉTROPOLE DE LYON